

## Les filières Fruits et Légumes en Jordanie : aperçu sur Structures, Fonctionnement et Perspectives















Jean-Claude Montigaud, Julien Guillaud,

Rémy Courcier, Adrien Peyre



UMR MOISA Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs MREA Mission Régionale Eau et Agriculture

## Les filières Fruits et Légumes en Jordanie : aperçu sur Structures, Fonctionnement et Perspectives

Jordan's Fruit and Vegetable Commodity Systems: Structures, Operations and Perspectives

#### Les auteurs :

Jean-Claude Montigaud, INRA-MOISA, 34060 Montpellier Cedex 1 (France) Julien Guillaud, Rémy Courcier et Adrien Peyre, MREA, Ambassade de France, PO Box 35287, 11180 Amman (Jordanie)

## **Avant propos**

Ce travail fait suite à l'étude entreprise courant 2003-2004 sur les filières fruits et légumes au Liban\* et s'inscrit dans les efforts accomplis par l'UE pour aider au développement de cette région. Il permet aussi de conforter et de prolonger les constats déjà effectués :

- le Liban, la Jordanie (auxquels il faut ajouter la Syrie et l'Irak) ont des économies imbriquées et complémentaires. Le Liban, avec son climat et ses réserves d'eau, peut produire une large gamme de fruits (pommes) lesquels sont exportés en Jordanie. Vice versa, la Jordanie avec la vallée du Jourdain et ses hauts-plateaux, une main d'œuvre bon marché, exporte vers le Liban et les autres pays arabes des légumes (surtout tomates, poivrons, courgettes...) et cela, pratiquement, toute l'année;
- au niveau du fonctionnement des filières, on note la présence des mêmes mécanismes, opérateurs et institutions (poids des grossistes ou « commission agents », prédominance des ventes à la commission, des marché de gros peu transparents, des secteurs protégés cas de la banane , l'absence de prix représentatifs rendant illusoire tout processus de régulation.... avec apparition d'une grande distribution à la recherche d'approvisionnements adaptés) ;
- au niveau du pilotage des filières, on constate là aussi que les centres de décisions sont de plus en plus situées à l'extérieur notamment dans les riches états du Golfe (EAU, Koweït, Qatar...). On y trouve non seulement des couches de consommateurs aisés prêts à payer pour des produits de qualité, des ports et des équipements aptes à recevoir tous types de marchandises (y compris des fruits et légumes) mais aussi les états-majors des multinationales pratiquant le grand commerce avec le Chili, les Etats-Unis, la Chine, l'Europe...
- enfin, les deux pays présentent désormais (jusqu'à récemment la Jordanie a fortement soutenue son secteur agricole) des agricultures caractérisées par des politiques agricoles peu volontaristes (peu de normalisation, des marchés qui n'en sont pas, absence de crédit et de formation spécialisés ...).

En fait, l'espace géographique pertinent pour analyser ces différents pays n'est ni la Jordanie, ni le Liban ou la Syrie mais l'ensemble des pays arabes du Moyen Orient. Ceci amène à relativiser les relations, du moins au niveau des échanges agricoles, entre ces pays et l'UE... et à mettre en avant la zone arabe de libre échange en cours de construction (Great Arab Free Trade Area ou GAFTA).

Face à ce constat, quelle aide peut-on apporter ? La stratégie développée par le ministère français des affaires étrangères et, en particulier l'Ambassade de

France à Amman, a consisté jusqu'à présent à mettre l'accent sur le problème de l'eau (faire des économies, améliorer le réseau, trouver les productions adaptées...) et cela au détriment des problèmes commerciaux. En fait, cet antagonisme entre agronomes et économistes (fréquemment rencontré) est un faux problème : en effet, la résolution des problèmes techniques est nécessaire mais pas suffisante. Pour aller au delà, il faut s'attaquer aux problèmes commerciaux et organisationnels dont souffre le secteur agricole en Jordanie comme au Liban : instaurer un minimum de normalisation avec un vrai système de diffusion de prix, introduire la concurrence au sein des marchés de gros, construire un système de veille sur l'évolution des marchés de consommation, décrire aux opérateurs concernés ce qui est en train de se passer.... Ceci nécessite un patient travail d'explications tant au niveau du terrain que des responsables professionnels et politiques pour qu'un minimum de réformes soit introduit. Dans cette perspective, les priorités affichées par l'Ambassade de France devront probablement évoluer et s'adapter.

Jean-Claude Montigaud, décembre 2004

<sup>\*</sup> J-C Montigaud, R. Sabra, H. Chahine, P. Henri.- Les filières fruits et légumes frais au Liban : structures, fonctionnement et perspectives, INRA-MOISA, série études, n° 04-2004, Montpellier, 61 p.

## Résumé

Ce travail a pour objet de repérer sur les filières fruits et légumes de Jordanie les principaux obstacles d'ordre technique et économique, les possibilités de changement ainsi que les enjeux correspondants. A cet effet, les auteurs présentent successivement les chiffres-clefs de la filière, les accords internationaux au sein desquels se situe les produits, une tentative de description du fonctionnement de la filière ainsi que des recommandations. Le constat central est une perte de compétitivité des fruits et légumes jordaniens à la fois sur les marchés d'exportation et domestiques. Les causes en sont multiples : pénurie et cherté de l'eau, concurrence des pays limitrophes (notamment à travers GAFTA), processus de mondialisation mis en route par des multinationales implantées dans les pays du golfe, présence de "nouveaux" consommateurs exigeants et d'un appareil de commercialisation archaïque (marchés de gros peu transparents, peu ou pas de normalisation, absence de prix-directeurs...). Dans ce contexte, développer un courant d'exportation sur l'UE ne peut concerner qu'une frange d'agriculteurs. A la suite de ce constat, les auteurs suggèrent un redéploiement de la coopération initiée par l'Ambassade de France en direction de la mise en marché des produits et d'une modernisation de l'appareil de commercialisation.

Mots clefs: mondialisation, filière, fruits et légumes, GAFTA, Jordanie, normalisation des produits, zones de libre échange

## **Abstract:**

The objective of this work is to identify, within Jordan's fresh fruit and vegetable commodity systems, the main technical and economical constraints, the possibilities for change and the corresponding stakes. To do that, the authors present successively the key-figures of the commodity systems, the international agreements within which these products are exchanged, a descrption of how the systems operate and some recommandations. Jordanian products, we observe, are less and less competitive, both on domestic and foreign markets. The reasons are numerous: water shortages and high prices, competition from neighbouring countries (specially through GAFTA), process of globalisation fostered by foreign multinational companies, highly exacting "new consumers" and an archaic marketing system (non-competitive wholesale markets, poor standardisation and lack of reference prices). Within this context, developping exportations towards European Union could only concern a very small fringe of producers. Having drawn this conclusion, the authors suggest that the French Ambassy in Amman re-deploys its efforts to assist more in improving the marketing of products and a modernisation of its mechanisms.

Key words: globalisation, commodity systems, fruit and vegetables, GAFTA (Great Arab Free Trade Area), Jordan, standardisation of products, free exchange areas

## 1. Introduction

L'objectif de ce document est de détecter sur les filières fruits et légumes de Jordanie les freins d'ordre technique, économique et institutionnel, les possibilités de progrès ainsi que les enjeux correspondants. Pour cela, nous faisons l'hypothèse que cette filière constitue un système (ensemble d'activités étroitement imbriquées liées verticalement par l'appartenance à un même produit ou à des produits voisins et dont la finalité consiste à satisfaire le consommateur).

Cette façon de procéder a pour but :

- \* de décrire même si la filière n'est pas la réalité,
- \* de rendre possible la discussion et la critique,
- \* de constituer un langage commun.

En simplifiant, les principales étapes de la méthode seront les suivantes<sup>1</sup> :

- Délimitation de la filière : il s'agit de savoir ce qui va être étudié et donc ce qui ne le sera pas.
- \* hauteur de la filière : nous laisserons de côté le problème variétal et nous intéresserons successivement à la production, au transfert en direction des marchés de gros, à la distribution de détail et au consommateur ;
- \* largeur de la filière : la filière étant un ensemble d'éléments en relations, si on est capable de classer les éléments et les relations selon les modalités suivantes :

Relations nulles a Unités en auto consommation 1 (sous-système I)

Relations de gré à gré b Entreprises artisanales 2 (sous-système II)

Relations de marché c Entreprises semi-industrielles 3 (sous-système III)

Relations contractuelles d Entreprises industrielles 4 (sous-système IV)

On peut faire apparaître 4 sous-systèmes :

le sous-système autarcique (I) composé d'unité de type 1 et de relations nulles, le sous-système artisanal (II) composé d'unités de type 2 et de relations b, le sous-système semi-industriel (III) composé d'unités de type 3 et de relations c, le sous-système industriel (IV) composé d'unités de type 4 et de relations d. Compte-tenu des conditions d'irruption de l'économie des fruits et légumes (à partir des années 60) en Jordanie, nous centrerons l'analyse uniquement sur les sous-systèmes III et IV.

- Description du fonctionnement de la filière : on essaie d'effectuer une représentation de la filière (construction d'une maquette). Pour cela, on identifie les deux sous-systèmes précédemment repérés dont on étudie les relations à la fois entre eux et avec l'extérieur. On repère les centres de décisions dominants, les flux de produits et éventuellement les liaisons financières. Les sous-systèmes précédemment définis communiquent entre eux à tous les niveaux, en particulier au niveau des approvisionnements (notamment à travers le marché public d'Al Arda situé dans la vallée du Jourdain). Par ailleurs, le système communique avec l'extérieur par l'intermédiaire des exportateurs et des importateurs. Afin de mieux décrire, nous serons amenés à effectuer à l'intérieur de la filière des agrandissements en direction des zones complexes (par exemple le commerce extérieur et le marché de gros d'Amman). Ces agrandissements, dans la mesure où ils prennent en compte des stratégies d'entreprises, obligent la plupart du temps à sortir de la filière.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour une description de la méthode, Cf. J-C Montigaud, L'analyse des filières agroalimentaires : méthodes et premiers résultats, In *Economies et Sociétés*, Série Développement agroalimentaire, AG n° 21, juin 1992, p. 59-83.

- Ouverture de la filière : elle consiste à passer de l'approche filière vers les stratégies de firmes (présentes à la fois sur plusieurs filières et plusieurs pays). Compte-tenu du temps imparti, cette phase n'a pu qu'être amorcée notamment en tentant de décrire certains opérateurs spécialistes du commerce extérieur fruits et légumes (par exemple le groupe Hashlamon). Tout travail approfondi doit cependant prendre en compte ces stratégies d'entreprises dont les centres de décision sont la plupart du temps localisés à l'extérieur de la Jordanie (Emirats Arabes Unis).
- Formulation d'un diagnostic et de recommandations : il s'agit de présenter un diagnostic opératoire même si celui-ci est très incomplet.

De notre point de vue, le problème qui se pose à la Jordanie (comme pour les pays limitrophes) est celui de l'élargissement des marchés et de son insertion au sein de plusieurs zones de libre échange en cours de construction, l'un des partenaires principaux étant les pays du golfe. Il en découle la nécessité d'un processus d'adaptation, rendu très difficile à cause de l'état d'insécurité latent dans cette zone, l'absence de revenus pétroliers directs mais aussi des caractéristiques politiques, géographiques, économiques du pays (basées sur les services). Voici ci-après quelques points de repère concernant l'économie jordanienne :

Superficie: 92.300 km²
Population: 5.460.000
Nombre d'étrangers: 315.000
PIB par habitant: 987 \$

Population active agricole: 73.000

Population active agricole par rapport à la population totale : 1,33 %

Nombre d'habitants par actif agricole : 74,79 Ressource annuelle en eau par habitant : 160 m<sup>3</sup>, Consommation annuelle par habitant : 215 m<sup>3</sup>

Notre propos va donc consister à étudier les tenants et les aboutissements de cette problématique en présentant successivement :

- \* les chiffres-clefs de la filière fruits et légumes en Jordanie<sup>2</sup>,
- \* l'environnement international,
- \* le fonctionnement de la filière à travers une représentation (simplifiée) de la maquette,
- \* des éléments de conclusion et recommandations.

## 2. Les chiffres clefs :

## **2.1. Poids de la production agricole** (Cf. tableau 1) :

Tableau 1- Poids de la production agricole dans le PIB en Jordanie, en millions de JD, en valeur constante, base 1994 (1 JD = 1,148 €)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PIB (Production intérieure brute)	3 972,8	4 151,3	4 358,1	4 627,6	4 723,5	4 880,5	5 027,4	5 181,5	5 391
PIBA (Production intérieure brute agricole)	290	224,2	192,9	196	202,9	185,7	209,8	148,3	157,8
PIBA/PIB	8,4%	6,3%	5,1%	4,9%	4,9%	4,4%	4,8%	3,3%	3,3%

Source: Central Bank of Jordan

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous présenterons en annexe N° 1 des fiches mettant l'accent pour les principaux produits sur les contraintes, les atouts et leurs conditions de mise en œuvre.

La part de l'agriculture, en baisse à la fois en valeur et en pourcentage du PIB, mérite quelques explications. Tout d'abord, alors que le PIB de la Jordanie augmente, on observe une baisse générale de la valeur de la production agricole. Ainsi, pour les deux dernières années (1999 et 2000) du tableau 1, il faut prendre en compte la sécheresse qui a fortement réduit la production de l'agriculture pluviale et de l'élevage non industriel. Par ailleurs, après les années 80 qui avaient vu une grande expansion de l'agriculture irriguée jordanienne, la guerre du golfe a entraîné une baisse des exportations vers les pays du golfe (l'Arabie Saoudite n'achète plus de légumes jordaniens depuis 1991). Cette crise, amplifiée par la baisse des prix due à la surproduction et à la concurrence des nouveaux producteurs régionaux ainsi que par la perte de parts de marché sur l'Europe et dans le Golfe, explique la réduction de la production agricole en valeur et en % du PIB.

## 2.2. Les principales productions :

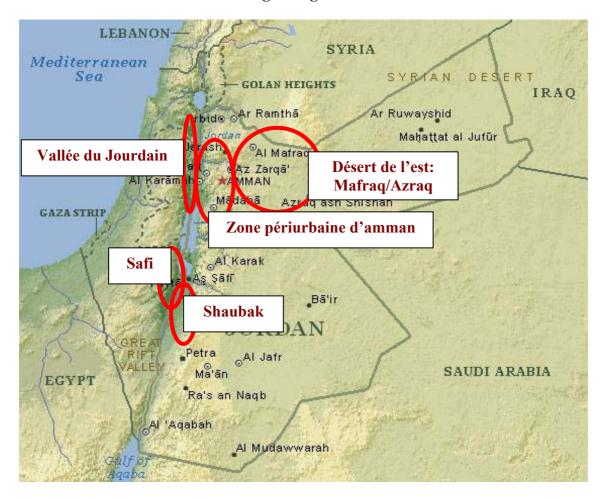
#### **2.2.1.** Aperçu sur l'agriculture jordanienne (Cf. Carte 1) :

Elle se limite principalement à une agriculture horticole produisant des fruits et légumes. A l'exclusion de la culture pluviale des oliviers et de céréales dans le nord du pays et en faisant abstraction de l'élevage (productions industrielles bien développées de poulets, œufs, lait et d'ovins dans les steppes avec utilisation de fourrages subventionnés), cette production est avant tout une production irriguée, soit par des aménagements publics (barrages et canaux) dans la vallée du Jourdain, soit par des investissements privés (forages et pompage dans les nappes souterraines sur les plateaux et déserts). Deux grandes zones agricoles peuvent être distinguées :

1/ la vallée du Jourdain, soit 25.000 ha subdivisés en trois sous-ensembles, le Nord, le Centre et le Sud (avec augmentation graduelle des températures du nord au sud) :

cette zone est irriguée à l'aide d'eau de surface (canal) peu coûteuse mais dont la qualité est dégradée surtout dans le sud de la vallée où l'eau utilisée est presque exclusivement des eaux usées de la ville d'Amman retraitées et mélangées à celles de la rivière Zarqa. A cela, il faut ajouter 6.000 ha irrigués du sud de la mer Morte (Ghor Mazra et Ghor Safi) qui bénéficient d'eaux de sources de qualité et d'un climat favorable parce que plus chaud en hiver. Les principales productions sont des légumes (tomates, concombres, pommes de terre, aubergines, haricots...) de plein champ ou en serres et des agrumes surtout au nord (7.500 ha environ) et des bananiers surtout au sud (2.000 ha). La vallée du Jourdain se situant au-dessous du niveau de la mer (de 200 à 400m), les températures y sont élevées et permettent par conséquent une production d'hiver ;

2/ les « highlands » qui désignent toute la Jordanie en dehors de la dépression jordanienne (Jordan Rift valley), constituées de la vallée du Jourdain entre le lac de Tibériade et la mer morte et du wadi Araba entre la mer rouge et la mer morte. On y trouve des zones irriguées dans la région périphérique d'Amman, les plateaux désertiques de l'est (Mafraq et Azraq) dans la région de Shaubak en bordure du Rift au sud (1.200-1.400 m d'altitude) et au sud à proximité d'Aquaba dans une zone désertique où un aquifère non renouvelable commun à l'Arabie Saoudite (Disi) est exploité, soit au total 35.000 à 40.000 ha d'agriculture irriguée. Cette agriculture, différente de celle de la vallée du Jourdain (il s'agit d'une production estivale), s'est développée uniquement grâce à des forages privés profonds (200-400 m). On y trouve des productions légumières (tomates, concombres, courgettes) et de l'arboriculture (pommes, fruits à noyaux). Aujourd'hui, après un fort développement dans les années 80 et 90, l'eau commence à manquer et peut s'avérer coûteuse ou de qualité médiocre (apparition d'un processus de salinisation quand le niveau des nappes baisse trop fortement).



Carte 1- Les régions agricoles en Jordanie

2.2.2. Les principales productions de fruits et légumes (Cf. Tableaux 2 et 3) :

Tableau 2- Production de fruits et légumes en Jordanie (en tonnes)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Production de fruits	366 117	292 293	328 922	320 576	407 738	239 378	371 287	351 191	482 341
Olive	94 071	63 151	88 590	57 145	137 549	38 313	134 285	65 701	180 900
Raisin	26 358	24 293	21 866	18 281	17 863	18 224	23 910	58 009	34 773
Figue	3 349	2 500	2 839	3 193	2 613	1 712	2 501	1 732	4 153
Amande	882	1 002	963	946	1 024	1 071	1 658	1 005	2 484
Pêche	17 224	8 829	7 502	3 765	6 954	10 579	6 909	8 072	14 011
Prune	5 389	4 438	2 642	2 437	3 171	3 796	3 053	2 912	7 662
Abricot	6 786	3 584	3 260	2 460	3 593	3 303	4 576	3 029	6 412
Pommes	27 774	41 933	32 827	31 010	38 527	31 035	37 468	37 134	39 230
Grenade	2 737	2 992	1 914	3 491	3 452	2 790	4 419	3 887	5 225
Poire	2 511	1 450	1 552	863	1 147	943	861	923	2 035
Goyave	920	1 715	920	1 727	1 656	1 677	1 643	2 236	1 987
Datte	893	641	910	1 107	1 407	1 104	1 321	1 414	2 106
Agrume	150 697	105 466	133 076	168 923	162 227	85 644	124 595	136 624	124 207
Banane	24 718	29 302	29 094	18 151	24 477	36 358	20 832	24 319	47 403
Autre	1 808	997	967	7 079	2 080	2 830	3 255	4 197	9 754

Production de légumes	870 174	1060 988	795 168	832 072	887 352	903 150	966 007	843 674	1170 087
Tomate	438 750	439 746	291 316	323 992	299 916	293 287	354 292	310 195	359 832
Courgette	28 414	36 404	28 301	28 756	37 306	35 727	49 484	57 462	47 671
Aubergine	37 885	73 422	43 067	39 660	52 864	43 670	35 726	36 672	59 356
Concombre	34 813	64 352	73 399	58 629	89 646	66 313	132 918	76 863	116 891
Pomme de									
terre	48 512	97 492	95 170	94 659	88 052	96 338	97 075	101 344	105 334
Chou	13 029	23 742	17 392	13 907	14 800	34 512	11 951	11 339	29 119
Chou-fleur	38 808	31 707	24 590	27 106	47 751	48 554	26 338	18 652	59 062
Piment	4 950	9 029	6 826	9 188	10 712	12 857	9 321	9 384	13 688
Poivron	6 007	9 406	9 975	6 824	13 192	9 896	12 713	11 872	19 474
Fève	1 972	3 183	6 220	3 851	6 588	6 732	9 063	13 893	18 222
Haricot vert	7 826	7 575	9 843	13 736	18 466	11 237	14 096	13 134	18 374
Petit pois	1 219	587	2 194	1 572	1 697	2 864	3 921	2 272	1 731
Pois chiche	2 452	1 736	309	854	534	635	1 350	948	1 419
Epinard									
égyptien	17 053	20 441	16 696	18 595	18 794	18 411	22 228	24 504	55 077
Pois gombo	894	2 685	2 095	2 842	2 697	1 962	5 869	5 164	15 490
Laitue	5 571	5 058	5 739	11 129	22 584	13 181	11 624	10 922	19 735
Melon	21 884	19 134	9 208	18 904	16 971	21 386	34 031	51 514	36 525
Pastèque	123 295	98 683	97 238	105 130	89 844	120 666	35 011	34 248	71 777
Epinards	2 928	60 524	4 862	5 254	4 507	6 104	3 184	1 622	7 207
Oignon vert	1 886	8 036	5 815	6 463	2 034	7 552	19 639	10 596	44 392
Oignon	20 507	31 065	27 789	17 574	21 462	27 641	47 263	23 492	33 703
Fakou	255	2 072	785	3 574	3 641	1 792	2 691	1 224	3 377
Navet	1 004	2 210	1 382	1 087	2 193	1 467	260	293	458
Carotte	2 176	7 089	7 828	10 307	11 252	8 419	9 804	3 753	8 090
Persil	1 283	1 390	2 397	1 595	2 338	4 687	3 237	4 261	10 814
Radis	1 367	1 039	2 759	1 650	2 687	3 284	956	1 115	1 984
Autre	5 434	3 183	1 973	5 233	4 825	3 979	11 965	6 935	11 288
Production totale	1236 291	1353 280	1124 090	1152 648	1295 090	1142 529	1337 294	1194 866	1652 428

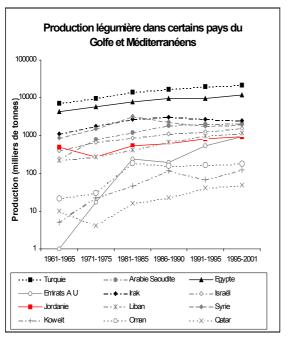
Source: FAOSTAT

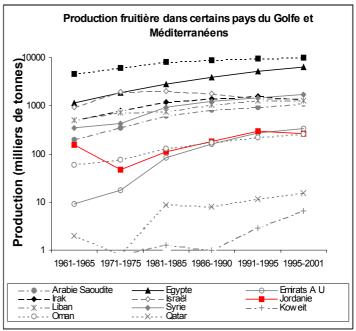
Tableau 3- Production de fruits et légumes en 2002 des pays voisins de la Jordanie (en tonnes)

Pays voisins	Fruits	Légumes	Total
Egypte	7 407 731	1 415 000	21 522 731
Arabie Saoudite	1 267 000	1 842 000	3 109 000
Israël	1 174 800	1 510 095	268 495
Syrie	1 826 545	1 123 200	1 920 000
Jordanie	292 491	929 530	1 222 021
Liban	858 700	880 000	1 738 700
Oman	294 636	183 673	478 309
Koweit	11 488	180 492	191 980
Qatar	17 990	55 475	73 465

Source : FAOSTAT

Graphique 1- Production de fruits et légumes dans les pays voisins de la Jordanie (en tonnes) échelle logarithmique





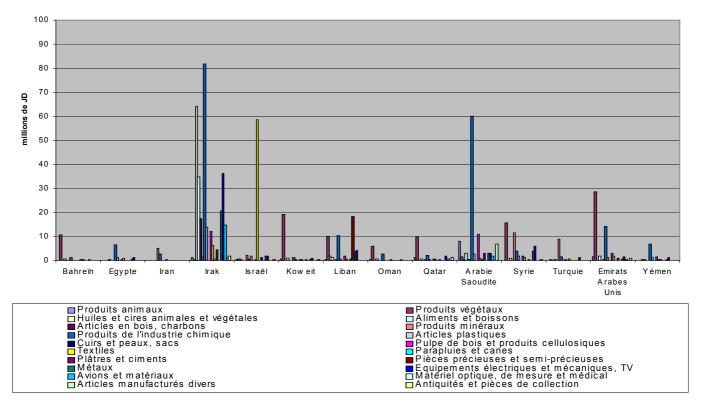
Source : Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes, CIHEAM

La Jordanie produit relativement peu de fruits et de légumes mais, du fait de sa population faible, dispose d'un surplus important pour l'exportation. Elle se situe au milieu de pays peu agricoles (pays du Golfe), disposant d'une population importante à hauts revenus, qui constituent un gisement de clientèle. D'autres pays comme le Liban et la Syrie (Cf. Tableau 3) sont à la fois concurrents et clients en fonction de périodes de production qui se chevauchent ou se complètent. En revanche, l'Egypte et la Turquie qui ont un poids important sur la production régionale, constituent des concurrents directs. Après une crise de production survenue au début des années 70 à la suite de la guerre des six jours (1967), on observe un développement de la production durant les années 80 et 90 suivi d'une chute après 95. On remarque aussi la très forte croissance pendant les années 80 et 90 de la production des fruits et légumes dans les pays du golfe (Koweït, Qatar, EAU...).

## 2.3. Le commerce extérieur de la Jordanie :

#### 2.3.1. Le commerce extérieur tous produits confondus (Cf. graphique 2):

La Jordanie est un pays qui a peu de ressources en matières premières. Contrairement à ses riches voisins, le pays ne possède pas de pétrole qui est importé principalement d'Irak (jusqu'en 2003). La seule production primaire, vraiment importante, est la potasse (2ème producteur mondial) extraite à partir de la mer morte à laquelle il faut ajouter l'exploitation des minerais de phosphate. Quelques activités de production se sont créées (pharmacie, textile) mais son économie est surtout basée sur une importante activité de services (commerce, secteur bancaire, tourisme, activités médicales). La richesse de ce pays dépend donc essentiellement des échanges. Pour situer la Jordanie dans son environnement régional, nous avons ci-dessous présenté les exportations du pays vers ses voisins. Il apparaît que l'Irak est le principal partenaire commercial de la Jordanie (beaucoup de réexportations de biens manufacturés) ainsi que la Syrie et le Liban. La Jordanie a aussi des échanges non négligeables avec les pays du Golfe Persique, notamment pour la fourniture de produits agricoles (Cf. exportations de fruits et légumes dans les Emirats Arabes Unis).



Graphique 2- Exportations de la Jordanie vers les pays voisins, année 2002

#### 2.3.2. Bilan du commerce extérieur fruits (Cf. tableaux 4 à 6 et graphique 4) :

Le bilan du commerce extérieur pour les fruits montre que la Jordanie qui était excédentaire en valeur et en volume dans les années 90 est progressivement devenue déficitaire à partir de 1995 (cf. graphique 3). Pendant le même temps, les exportations ont peu diminué tandis que les importations ont fortement augmenté.

Graphique 3- Balance commerciale du commerce extérieur des fruits en Jordanie

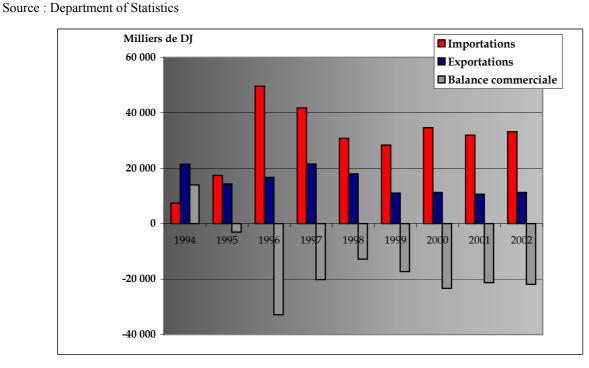


Tableau 4- Bilan du commerce extérieur fruits en 2002 par rubrique douanière

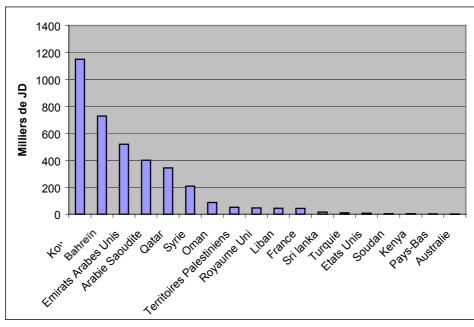
Fruits et rubriques	Importat	tions	Exportat	ions	E-	I
douanières	1000 JD	tonnes	1000 JD	tonnes	1000 JD	tonnes
Pastèque - 080711	147	790	3.591	16.597	3.443	15.807
Mandarine - 080520	5	15	1.158	5.853	1.153	5.838
Pêches - 080930	21	43	1.637	2.823	1.615	2.780
Pamplemousse - 080540	14	32	313	1.541	299	1.509
Melon - 080719	43	200	355	1.257	311	1.058
Datte fraîche - 0804101	200	759	406	992	206	233
Raisin de table - 080610	2.058	3.902	341	774	-1.717	-3.128
Pomme - 080810	5.400	9.871	384	700	-5.016	-9.171
Abricot - 080910	44	66	266	407	222	341
Orange - 080510	8.426	21.687	158	396	-8.268	-21.291
Figue fraîche - 080420	0	0	149	345	149	345
Fraise - 081010	15	18	243	200	228	182
Poire - 080820	764	1.154	51	139	-713	-1.015
Cerise - 080920	465	613	3	3	-462	-610
Banane - 0803	639	2.201	0	0	-639	-2.201
Total	18.242	41.350	9.053	32.026	-9.189	-9.324

Tableau 5- Principales exportations de fruits de la Jordanie, année 2002, JD

Produits	Koweït	Bahreïn	EAU	Arabie Saoudite	Qatar	Syrie	Oman	Total
Troduits	2 2		LAU	Sacuate	ì	Syric	Oman	1 Utai
Pomme	229 686	55 496	49 870	1 180	41 744		5 673	383 649
Abricot	101 900	80 830	36 800	8 400	28 700		9 600	266 230
Cerises	3 000	100						3 100
Datte	79 350	39 300	62 418	2 7231	12 593			405 539
Pamplemousse	64 140	45 730	73 618	89 171	38 102		1 900	312 661
Raisin	108 280	29 220	109 369		41 882		9 950	341 278
Orange	22 117	13 898	35 379	44 907	25 969		15 628	157 898
Pêche	476 996	407 564	143 206	220 355	138 878	206 806	43 010	1 636 815
Poire	20 850	19 150	3 250		6 750		750	50 750
Prune	43 260	36 670	5 092	9 500	8 580	1 540	220	104 862
% du total	31,39%	19,87%	14,17%	10,94%	9,37%	5,69%	2,37%	100,00%

Source : Department of Statistics EAI = Emirats Arabes Unis

Les exportations jordaniennes sont tournées vers les pays arabes et essentiellement vers les pays du Golfe. Néanmoins, il existe quelques exportations de dattes et de raisins de table (respectivement 90.000 et 42.000 JD) vers des pays non arabes (Europe de l'ouest surtout).



Graphique 4- Principales destinations des exportations jordaniennes de fruits en 2002

Tableau 6- Principales importations de fruits de la Jordanie, année 2002, JD

Produits	Syrie	Liban	Autorité Palestinienne	Turquie	Afrique du Sud	Etats Unis	Chili	Total par produit
Pomme	2 329 878	1 890 841		219 023	113 119	373 109	331 818	5 399 892
Abricot	43 406							44 386
Banane								639 083
Cerise	445 571			19 271				464 842
Datte								199 949
Pamplemousse		4 223			9 748			13 971
Orange	5 157 314	934 575	1 775 717	161 215	375 185			8 426 251
Pêche				2 561	7 943		2446	21 451
Poire	486 537	54 475		128 437		68638	22304	763 630
Ananas					22 945			90 229
Total par pays	8 462 706	2 884 114	1 775 717	530 507	528 940	441 747	356 568	16 063 684
% du total	53,7%	18%	11%	3,3%	3,3%	2,75%	2,2%	100%

Source: Department of Statistics

Les pays de provenance des importations de fruits vers la Jordanie sont nombreux. Deux pays se détachent, la Syrie et le Liban, pays voisins et gros producteurs de fruits.

#### **2.3.3. Bilan du commerce extérieur légumes** (Cf. tableaux 7 à 11 et graphique 5) :

Pour ce qui concerne les légumes, la situation est différente. En effet, la Jordanie est fortement excédentaire et doit être considérée comme le fournisseur important dans la région.

Alors que les importations sont restées à peu près stables, les exportations ont sensiblement augmenté à la fois en valeur et en volume. Cette augmentation s'explique principalement par la reprise progressive des échanges avec les pays du Golfe (Koweït, Émirats Arabes Unis).

Milliers de JD ■ Importations ■ Exportations ■ Balance 100 000 90 000 80 000 70 000 60 000 50 000 40 000 30 000 20 000 10 000 0 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001

Graphique 5- Balance commerciale du commerce extérieur des légumes en Jordanie

Tableau 7- Bilan du commerce extérieur légumes 2002 par rubrique douanière

		Ü	•	-		
. Produits et rubriques douanières	Impor	tations	Export	tations	Bala	ince
. I fodults et fuoriques douaineres	1000 JD	tonnes	1000 JD	tonnes	1000 JD	tonnes
Pomme de terre - 070190	5 470	26 726	4 573	15 978	-897	-10 747
Légumineuse – 0708	3	5	4 211	8 313	4 208	8 309
Carotte, navet, salade, betterave – 0706	427	2 516	0	0	-427	-2 516
Oignon, échalote, ail – 0703	4 006	19 953	686	1 541	-3 319	-18 412
Aubergine – 070930	0	0	6 049	28 102	6 049	28 102
Poivron et piment – 070960	3	8	5 830	19 158	5 827	19 151
Tomate - 070200	0	0	41 945	204 949	41 945	204 949
Concombre – 070700	0	0	15 899	51 924	15 899	51 924
Choux et Choux-fleur – 0704	0	0	6 967	29 618	6 967	29 618
Légumes congelés - 0710	591	1 177	0	0	-591	-1 177
Légumineuses sèches - 0713	12 057	38 276	28	117	-12 028	-38 159
Laitue et chicorée – 0705	0	0	4 125	27 437	4 125	27 437
	<u> </u>					

 TOTAL
 22 555
 88 660
 90 313
 387 137
 67 758
 298 477

NB : les semences de pommes de terre ont été exclues du champ.

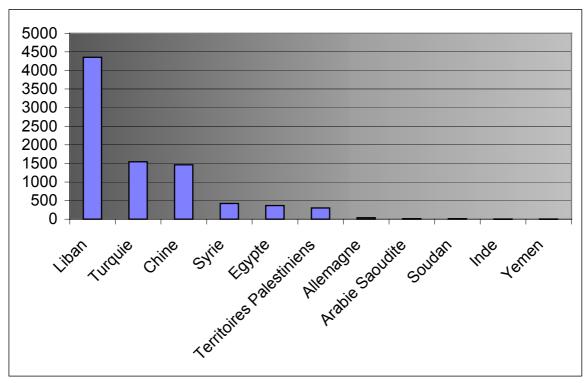
Source: Department of Statistics

On notera que la Jordanie n'importe pas certains produits disponibles toute l'année: tomates, concombres, aubergine, poivrons, haricots. Ce constat doit être mis en parallèle avec les exportations (tomates et concombres constituent 64% de celles-ci).

Tableau 8- Pays d'origine des principales importations de légumes, 2002, en 1000 JD

Légumes	Liban	Turquie	Chine	Syrie	Egypte	Autorité Pales- tinienne	Alle- magne	Arabie Saoudite	Soudan	Inde	Yémen	Total
Carotte		328	20	79								427
Légumineuse											3	3
Oignon	597	1 158	1 442	284	357	154			11	3		4 006
Pomme de terre	3 755	56		59	11	147	39	14				4 081
Total pays	4 352	1 543	1 462	422	368	301	39	14	11	3	3	8 516
%	51%	18%	17%	5%	4%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	100%

Graphique 6- Origine des importations jordaniennes de légumes, 2002, en 1000 JD



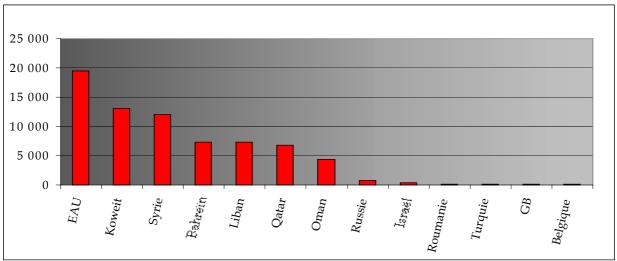
Source: Department of Statistics

De nouveau, les semences de pomme de terre sont exclues du champ. Celles-ci proviennent essentiellement des Pays-Bas qui se trouvent ainsi sur-représentés. Les principales importations de légumes proviennent du Liban, de Turquie et de Chine et concernent pommes de terre (pour la consommation), oignons et carottes.

Tableau 9- Pays de destination des principales exportations de légumes, en 2002, en 1000

	EAU.	Komeir	Sprie	Bahneis	Liban	Ontar.	Oman	Passii	le l	Roum	Tura	) au ag	Belgic	Pologo	Voya.	Bostavie	Aller Hez	Bulcalle	Paye J	Frankas	Dan Dan	Can	Arai /	Saoud.		Hone	USA USA USA	Total
Haricot	533	544	548	439	1 375	353	170		7																			3 968
Concombre	2 140	1 305	2 311	974	1 479	656	556		67			62					15		1	6		4	4	3	0		1	9 585
Aubergine	265	608	3 630	267	1 010	239	31																					6 049
Poivrons et piments	1 590	1 363	562	654	533	682	441		1	4																		5 830
Pois Gombo	2	0	0	1								6																9
Pomme de terre	1 146	1 023	1 419	409	4	439	133																					4 573
Tomate	13 816	8 184	3 563	4 597	2 962	4 350	3 047	711	250	143	144	21	70	21	16	16		13	10		6				2	3		41 945
Courgette	4	51		24		15	0		8																			100
Total	19 495	13 077	12 033	7 366	7 362	6 733	4 379	711	333	146	144	89	70	21	16	16	15	13	11	6	6	4	4	3	3	3	1	72 059
% du total	27%	18%	17%	10%	10%	9%	6%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%													100%

Graphique 7- Destination des exportations jordaniennes de légumes, année 2002, en 1000 JD



Source: Department of Statistics

La structure du commerce extérieur légumes appelle les commentaires suivants :

- au niveau des importations, le produit dominant est la pomme de terre en provenance du Liban ;
- au niveau des exportations, ce sont surtout des légumes (tomates, poivrons, aubergines...) qui sont dirigés vers les pays du golfe (70% des échanges en valeur se font avec ces pays). Des légumes frais sont aussi exportés vers la Syrie et le Liban (dans ce cas, les flux sont centrés sur les mois d'hiver durant lesquels seules des serres chauffées permettent la production).
- peu d'échanges se font avec l'Europe, tant occidentale (0,3% des exports en valeur) qu'orientale (1,5% des exports). Ici aussi, les flux sont saisonniers avec des exportations de tomates de variété « long life » vers les pays d'Europe centrale et des concombres pour les communautés arabes des pays d'Europe de l'Ouest.

La comparaison du volume exporté par rapport à la production (tableaux 10 et 11) montre que la part de la production exportée en légumes est bien plus élevée que son équivalent en fruits.

Tableau 10- Part des exportations dans la production de fruits en Jordanie, 2002, (en tonnes)

	Production (en tonnes)	Exportations (en tonnes)	% Export/production
Orange	33 557	396	1,2%
Pamplemousse	7 085	1 541	21,8%
Pomme	39 230	700	1,8%
Poire	2 040	139	6,8%
Abricot	6 410	407	6,4%
Cerise	800	3	0,4%
Pêche	15 060	2 823	18,7%
Prune	7 660	259	3,4%
Datte	2 110	992	47,0%
Total	301 441	32 026	10,6%

Source: FAOSTAT et Department of Statistics

Tableau 11- Part des exportations dans la production de légumes en Jordanie, 2002, (en tonnes)

	Production (en tonnes)	Exportations (en tonnes)	% Export/production
Concombre	120 300	31 179	25,9%
Aubergine	36 700	28 102	76,6%
Poivron	33 160	19 158	57,8%
Gombo	4 500	9	0,2%
Pomme de terre	105 334	15 978	15,2%
Tomate	359 830	204 949	57,0%
Courgette	47 671	313	0,7%
Total	1 170 087	387 137	33,1%

Source: FAOSTAT et Department of Statistics

## 3. L'environnement international :

L'agriculture jordanienne a été fortement soutenue (investissements hydrauliques, prêts bonifiés, intrants agricoles importés sans taxes, énergies subventionnées pour le pompage agricole, prix subventionnés de l'eau publique, aucune taxe sur l'eau souterraine...) et protégée pour favoriser son développement. La commercialisation des produits agricoles a été longtemps encadrée par un organisme étatique, l'Agricultural Marketing Organisation, chargé de favoriser la commercialisation des produits notamment à l'étranger.

Cependant, la Jordanie est sur la voie de la libéralisation. L'économie de ce pays dépend par ailleurs énormément de son commerce extérieur. Une part importante de ses échanges est réalisée avec ses voisins immédiats, avec l'Irak en premier lieu, mais aussi avec les autres pays arabes. Par ailleurs, l'Europe intervient aussi dans les échanges avec la Jordanie, essentiellement comme fournisseur.

La Jordanie se situe donc dans un environnement mondialisé et il n'est pas surprenant de constater que ce pays a signé plusieurs accords de libre-échange (pays arabes, Union européenne, OMC, accord de libre-échange avec les Etats-Unis...). Chacun de ces accords comprenant un volet sur l'agriculture, nous tenterons d'expliquer les effets de ces accords sur l'agriculture jordanienne.

## 3.1. La Jordanie et l'organisation mondiale du commerce (Cf. tableau 12) :

La Jordanie est membre de l'OMC depuis le 11 avril 2000. Son entrée s'est assortie d'une obligation d'abaisser ses tarifs douaniers à un maximum de 30% en 2000. Il est prévu que ces taux baisseront jusqu'à 20% en 2010, selon un calendrier préétabli.

Les produits agricoles sont concernés par ces mesures, lesquelles auront un effet sur la production locale de bananes, pommes et raisins. En effet, ces produits bénéficient d'une protection particulière : aux taxes douanières (30%) s'ajoutent des droits de 250 JD/tonne. Ces mesures visent à protéger la production nationale et, pour cela, à maintenir un prix de marché suffisamment élevé pour permettre aux productions locales d'être rentables.

Tableau 12- Droits de douanes à l'entrée de la Jordanie (accord OMC 2000)

Taxes à l'importation					
Légumes					
30%					
20%					
50% du 1 <sup>er</sup> janvier au 1 <sup>er</sup> juin, 30% sinon					
Fruits					
20%					
35%					
50%					
30%					
30% ad valorem + 250 JD/tonne					
40% ad valorem + 250 JD/tonne					
30%, 25% à l'échéance 2010					
30%, 20% à l'échéance 2010					

Source: OMC

## 3.2. Protocole d'accord entre la Jordanie et l'Union Européenne (Cf. tableau 13) :

L'accord d'association avec l'Union Européenne, signé en 1997, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2002 après sa ratification par le parlement jordanien (loi de 1999). Cet accord qui prévoit l'intensification de la coopération commerciale s'inscrit dans les négociations visant le développement d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne<sup>3</sup>.

L'accord signé avec l'UE intègre un paragraphe sur les fruits et légumes frais. Plusieurs situations se présentent selon le produit (Cf. tableau 13).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ambassade de France en Jordanie, Mission économique, Rapport semestriel sur les conditions d'accès du marché jordanien, mars 2003.

Tableau 13- Accord entre la Jordanie et l'Union européenne pour l'importation de produits jordaniens par l'UE

Produits exportés sans droits de douanes, sans contingents, ni période contingentaire	Produits exemptés de droits de douanes, sans contingents sur une période négociée	Produits exemptés de droits de douanes mais contingentés sur une période négociée	Produits exportés sans contingent, à taux de douane restreint	Produits exemptés de droits de douanes, avec un contingent annuel
Epinards égyptiens Pois gombo Piments Dattes Légumes secs Pamplemousses Oranges	Tomates Persil Ails Concombres Haricots Aubergines Poivrons Courgettes Fenouils Melons et pastèques Oignons Carottes Céleris Raisins de table	Pommes de terre primeurs Choux Laitues Asperges Fraises	Mangues Goyaves	Citrons Mandarines

Source: Eurlex, Accord UE-Jordanie, Règlement (CE) N° 786/2002 de la Commission du 13 mai 2002 et synthèse de l'accord Euro-Jordanie, Ministère du Commerce

Les exportations vers l'UE sont restreintes à la fois en volume et en gamme (mini-concombres, fraises, piments et poivrons, haricots verts). Actuellement, les calendriers ne constituent plus une contrainte car les contingents ouverts sont sensiblement plus élevés que les quantités exportées. La situation pourrait en revanche rapidement changer avec la récente intégration des PECO dans l'UE (exportations par exemple de tomates et poivrons en Hongrie).

Dans le sens UE vers la Jordanie, la seule mesure prévue est la fixation de droits de douane à des taux préférentiels. Parmi les fruits et légumes, sont concernées les pommes de terres de semence (5 % de droits de douane), les haricots secs (5 %) et les pois (5 %).

## **3.3. GAFTA-Jordanie** (Cf. annexe n° 2) :

La Jordanie a signé avec 13 autres pays arabes un accord de libre-échange, nommé GAFTA (Great Arab Free Trade Agreement). Cet accord vise à mettre en place une zone de libre-échange entre ces pays, notamment pour les produits agricoles. Il est prévu de réduire à 0 les droits de douane pour les produits importés des pays de la zone GAFTA. Dans un premier temps, les droits de douanes sont supprimés. Sur certaines périodes et en particulier les pics de production (Cf. Annexes n° 2), les pays signataires ont cependant conservé la possibilité de mettre des droits de douane réduits (50% de la valeur nominale) pour certains produits et selon un calendrier négocié entre les parties. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, il est prévu que ces exclusions seront supprimées. Ainsi, les produits venant des pays signataires pourront être importés ou exportés sans aucun droit de douane.

#### 3.4. Accords bilatéraux :

En plus des accords multilatéraux de libre-échange, la Jordanie a signé des accords de libre-échange avec ses voisins (Liban, Egypte, Bahreïn, Syrie, Israël). Au terme des accords signés avec les pays arabes, il est prévu d'accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange. Ces accords sont aujourd'hui rendus caducs par GAFTA (suppression des exceptions le 1<sup>er</sup> janvier 2005).

#### **3.4.1. Accord bilatéral entre la Jordanie et le Liban** (Cf. tableau 15) :

Cet accord signé le 30 octobre 2001 prévoit l'annulation des droits de douanes entre les deux pays. Cependant pour les produits agricoles, subsiste un calendrier négocié entre les deux pays.

Tableau 15- Calendrier négocié pour 2002 et 2003 entre le Liban et la Jordanie pour les échanges de fruits et légumes.

Produits importés de Jordanie à destination du Liban	Périodes autorisées	Produits importés du Liban à destination de la Jordanie	Périodes autorisées
Tomates	Du 10/12 au 25/02	Oranges	Du 15/08 au 31/10
Concombres	Du 15/12 au 15/03 Pamplemousses		Du 1/01 au 30/04
Aubergines	Du 15/11 au 25/04	Du 15/11 au 25/04 Citrons Du 1/04	
Courgettes	Du 1/11 au 25/01	11 au 25/01 Pommes Du 5/02	
Haricots	Du 1/11 au 30/04	Poires	Du 1/08 au 31/01
Pastèques	Du 15/04 au 25/05	Kakis	Du 5/06 au 31/08
Melons	Du 15/10 au 31/12 et du 15/04 au 10/06	Cerises	Du 15/09 au 20/12
Piments et poivrons	Du 15/11 au 20/06	Goyaves Du 15/09 au 20/12	
Maïs	Du 1/11 au 20/06	Avocats	Toute l'année
Raisins	Du 15/04 au 30/06	Raisins	Du 1/10 au 15/03
Choux	Du 1/01 au 1/03	Ails	Du 15/08 au 31/10
Dattes	Toute l'année	Nèfles	Du 15/04 au 20/05
Oignons	Du 1/12 au 30/03	Oignons	Du 1/09 au 31/10
Pommes de terre	Du 1/02 au 15/03	Pommes de terre	Du 15/08 au 31/10
		Clémentines	Du 5/01 au 30/04

Source : Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Beyrouth

#### 3.4.2. Accord bilatéral entre la Jordanie et l'Egypte :

Cet accord signé en 1998 prévoit d'instaurer progressivement une zone de libre-échange entre les deux pays à l'horizon 2005. Les taxes à l'importation ont été réduites progressivement jusqu'à 100% d'exemption en 2001. Pour les produits agricoles, les règles appliquées sont celles fixées par le GAFTA.

#### **3.4.3. Accord bilatéral entre la Jordanie et la Syrie** (cf. tableau 16) :

A l'instar des accords signés avec l'Egypte et la Syrie, un accord de libre-échange a été signé avec la Syrie en 2001 et mis en œuvre le 21 mai 2002. Celui-ci prévoit l'instauration progressive d'une zone de libre-échange, par l'abaissement des droits de douanes selon le calendrier précisé ci-dessous :

Tableau 16- Calendrier d'abaissement des droits de douanes entre la Jordanie et la Syrie

Date	Abaissement des droits de douane
Mise en œuvre de l'accord	60%
1/1/2003	70%
1/1/2004	85%
1/1/2005	100%

Sources : Accord bilatéral de libre-échange entre le Royaume de Jordanie et la République de Syrie, Jordan Export Development & Commercial Center Corporation - JEDCO

Pour les produits agricoles, ce calendrier d'exemption doit être respecté mais en prenant en compte un calendrier de production négocié entre les deux pays.

#### 3.4.4. Accord bilatéral entre la Jordanie et Bahreïn :

Un accord signé en 2001 prévoit la totale franchise de droits de douanes pour les produits agricoles. Bahreïn n'ayant pas ou peu de productions agricoles, ce type d'accord est avantageux pour la Jordanie.

#### 3.4.5. Accord bilatéral entre la Jordanie et Israël :

Après les accords de paix en 1994, une coopération économique a été lancée avec Israël.

Plus récemment, avec l'appui des Etats-Unis, d'autres accords commerciaux ont été noués entre les deux pays. Le principal volet est le développement d'une industrie textile en Jordanie, avec des capitaux israéliens ciblés sur des zones spécialisées où les produits sont très peu taxés et susceptibles d'être exportés hors quota vers les Etats-Unis. Un accord commercial a été signé en 1995, celui-ci comprend une longue liste de produits bénéficiant d'exemptions et de réductions de droits de douane (droits de douane ramenés à 5%). Ainsi, les produits agricoles israéliens peuvent entrer en Jordanie avec des droits réduits tandis que l'exportation de produits agricoles jordaniens vers Israël continue à être taxée. Ceci peut être interprété, du côté israélien, comme une volonté de se protéger des produits jordaniens souvent à très bas prix.

## 3.5. Free Trade Agreement entre la Jordanie et les États-Unis :

La Jordanie est politiquement très liée aux États-Unis qui en ont fait un de ses principaux alliés dans la région. En matière économique, cela s'est traduit par la signature d'un accord de libre échange, entériné en décembre 2001. On notera que cet accord, très favorable pour la Jordanie, n'a été octroyé qu'à un nombre restreint de pays. Il prévoit notamment sur une période de 10 ans la suppression des droits de douane pour les marchandises échangées entre la Jordanie et les Etats-Unis. Mais cet accord a peu d'incidence sur les produits agricoles (il augmente cependant par exemple la compétitivité des pommes américaines sur le marché jordanien).

#### Premiers éléments de conclusion :

Cette analyse laisse entrevoir une superposition d'accords commerciaux qui vont tous dans le sens d'une libéralisation. Parmi ces accords, celui qui aura indéniablement le plus d'effets sur l'économie jordanienne et, en particulier son agriculture, est l'accord GAFTA. Cet accord, dès 2005, va accélérer la libéralisation des marchés agricoles de la région jusqu'alors relativement protégés. La concurrence sera accrue et la Jordanie va sans doute souffrir à la fois sur ses marchés extérieurs traditionnels (pays du Golfe), voire même sur son marché intérieur. En effet, les fruits et légumes syriens et même libanais, les légumes égyptiens sont souvent plus compétitifs. Par ailleurs, les productions de ses trois voisins, en plein développement, ont des coûts de production plus faibles (sauf pour le Liban) alors que les produits jordaniens souffrent et souffriront de plus en plus d'une pénurie en eau. D'un autre côté, les accords de libre-échange, le démantèlement des protections douanières, la présence de produits très protégés (bananes, pommes, raisins) pour lesquels la Jordanie n'est pas compétitive mais qui risqueraient de menacer d'importants groupes sociaux (tribus ou individus bénéficiant de protections douanières...) entraînent un climat de négociations permanentes.

Ainsi, les jordaniens cherchent à maintenir un certain niveau de protection que ce soit dans le cadre de l'OMC (point toujours en négociations, absence d'échéancier), ou même dans le cadre du GAFTA (volonté de ne pas annuler complètement le tarif douanier en 2005).

En ce qui concerne les légumes, la situation est un peu différente car la production est protégée par sa saisonnalité (production hivernale). Mais les serres syriennes sont de plus en plus chauffées et permettent de rallonger la production vers la période hivernale.

De même, les produits égyptiens vont probablement de plus en plus concurrencer les produits jordaniens, sachant que certaines zones de production dans le sud de l'Egypte (Tochka)<sup>4</sup> se positionnent déjà sur des créneaux précoces et même hivernaux.

# 4. Aperçu sur le fonctionnement de la filière fruits et légumes en Jordanie :

**4.1. Brève description de la maquette** (Cf. Figure 1) : deux sous-systèmes peuvent être distingués<sup>5</sup>.

## 4.1.1. Mise en évidence d'un sous-système capitaliste proche du sous-système industriel (sous-système IV) :

celui-ci est pour l'instant surtout représenté au niveau de la production. Il comprend les exploitations de plus de 10 ha, réparties à la fois sur les « highlands », dans l'est du pays ou dans le sud de la Jordanie (région du Shaubak) et, dans une moindre mesure, dans la vallée du Jourdain. La taille des exploitations varie entre 10 et 100 ha. Les plus grosses exploitations sont généralement des exploitations arboricoles (pommes, pêches, abricots...) alors que les plus petites sont surtout des serres légumières (persil, fraises, salades Iceberg, tomates, concombres). Dans tous les cas, les investissements sont importants et dépassent les 200.000 US\$. Ces grandes exploitations, via les agents à la commission, sont censées vendre en priorité sur le marché d'Amman aux détaillants ainsi qu'aux représentants des supermarchés<sup>6</sup> et de la RHD. Cependant, une partie de la production (difficile à évaluer) ne passe pas par le marché de gros. Il peut s'agir, soit de produits parfaitement normalisés, palettisés, stockés éventuellement et expédiés sur les marchés de l'UE (essentiellement des légumes ainsi que de petites quantités de raisins sans pépins et fraises) ou sur les marchés du Golfe (fruits exportés au début de l'été), soit de produits bruts de cueille (surtout des légumes) livrés directement par les producteurs sur les stations de chargement des exportateurs et expédiés sur les pays du Golfe. Au niveau des consommations locales, ce sous-système est encore embryonnaire (il comprend les chaînes déjà mentionnées et la RHD<sup>7</sup>).

## 4.1.2. Présence d'un sous-système traditionnel axé sur les marchés (sous-système III) :

ce sous-système est composée d'exploitations intensives, d'une taille moyenne de 3 à 4 ha, n'excédant pas 10 ha, surtout localisées dans la vallée du Jourdain (qui peut aller jusqu'à – 400 m). Les principales productions de ce sous-système sont des légumes (tomates, concombres, pommes de terre, poivrons...) et des agrumes. Une partie de la production (100.000 tonnes environ) est vendue dans la vallée sur le marché d'Al Arda durant les mois d'hiver (décembre à juin) par l'intermédiaire de 22 agents à la commission. Sur ce marché, s'approvisionnent 10 à 15 exportateurs ainsi que des grossistes qui revendent sur les marchés d'Amman, Irbid, Zarqua.... On notera que ce marché est avant tout un marché de production sur lequel s'approvisionnent des grossistes qui achètent en assez grandes quantités (les détaillants ne sont pas admis). Cependant, la plus grande partie des produits (900.000

<sup>7</sup> RHD : restauration hors domicile.

24

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Il s'agit d'un projet de développement en haute Egypte de 226.000 ha irrigués avec les eaux du lac Nasser (Cf. Egypte : le pays poursuit sa conquête des sables, GEO, N° 308, octobre 2004).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ces deux sous-systèmes sont difficiles à repérer. F. Braudel les distingue de la façon suivante : système de marché (nombreux co-échangistes, échanges quotidiens, à faible distance et en principe transparents, produits à faible valeur ajoutée...); système capitaliste (capital important, maîtrise de l'information et de la culture, sphère d'échange internationale, rupture entre le producteur et le consommateur, transparence absente (Cf. F. Braudel, La dynamique du capitalisme, Champ Flammarion, Paris, 1988, p. 52-66).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La grande distribution est représentée par les chaînes suivantes : 7 magasins pour Safeway (Amman-4, Zarqua-1, Irbid-1, Aquaba-1), 3 magasins pour C- Town à Amman, 1 magasin pour Plazastore à Amman et 1 magasin Cozmo à Amman).

tonnes peut être) est dirigée sur les marchés des grandes villes (dont Amman)<sup>8</sup>, vendue toujours par l'intermédiaire d'agents à la commission à des détaillants qui possèdent une boutique dans les centre-villes ou qui revendent sur le bord des routes. Ce sous-système est encore le sous-système dominant. La présence de ces deux sous-systèmes s'explique par des facteurs historiques. En effet, jusqu'aux années 60, la commercialisation des fruits dans les villes était uniquement le fait de petites exploitations familiales traditionnelles. Il faut attendre l'apparition d'agriculteurs chassés de Palestine et l'arrivée de la manne pétrolière (à partir des années 70) pour voir surgir les premières exploitations « modernes » de fruits et légumes et donc l'apparition d'un sous-système industriel. Les deux sous-systèmes ne sont pas étanches. Ils communiquent entre eux, soit par l'intermédiaire des marchés (et surtout d'Al Arda) sur lesquels peuvent s'approvisionner des grossistes de tailles diverses, soit par l'intermédiaire des producteurs qui, selon les saisons, les produits, les prix..., apportent leurs produits sur les marchés de leur choix.

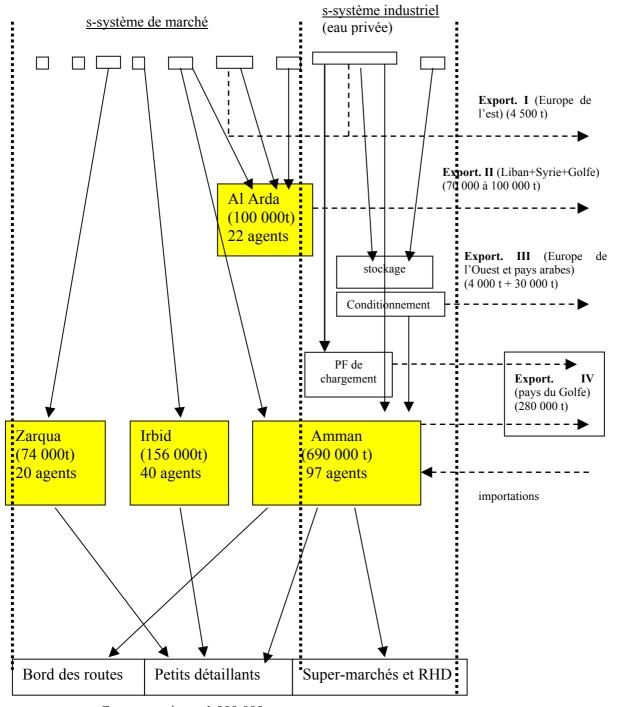
Contrairement aux pays voisins (Liban par exemple), il n'y a pas en Jordanie un sous-système d'agriculture patrimoniale (loisirs, tourisme..).

Voir figure 1 page suivante

\_

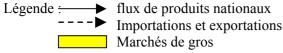
<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Trois marchés de gros se détachent en Jordanie : Amman, Irbid et Zarqa. Durant l'année 2002, ces marchés ont commercialisés 900.000 tonnes de fruits et légumes dont 77% pour Amman, 17% pour Irbid et 6% pour Zarqa.

Figure 1- Présentation( très simplifiée) de la filière fruits et légumes en Jordanie Production = 1.300.000 t (dont 1.000.000 t de lég. + 300.000 t de fruits)



Consommation =  $1\ 000\ 000\ tonnes$ 





Sources: J-C Montigaud, Amman, Juin 2004

## 4.2. Des points particuliers à éclairer :

A l'intérieur de la figure 1, nous nous proposons d'effectuer deux agrandissements (des zooms) concernant le commerce extérieur et le fonctionnement du marché de gros d'Amman.

#### **4.2.1. Le commerce extérieur** (Cf. Figure 2) :

Pays de l'est (Russie, Roumanie, Pologne...) Petites et moyennes Circuit 1 4 500 tonnes exploitations (4 500 t) Pays de l'UE (Londres, Paris, Maestricht) Circuit 2 Marché de gros d'Al 4 000 tonnes Arda  $(100\ 000\ t)$ Pays arabes (Liban, **EAU** Syrie, Golfe) 70 000 à 100 000 tonnes Centres de stockage et Koweït Circuit 3 de conditionnement Pays arabes (EAU,  $(4\ 000\ t + 30\ 000\ t)$ Qatar Koweït, Qatar, Oman, Bahreïn, Oman Turquie...) Plats-formes de chargement des 250 000 à 300 000 exportateurs tonnes Marchés de gros (150 000 t?) Circuit 4 (ventes à la commission) Marché de gros **Exportateurs** d'Amman iordaniens  $(100\ 000\ t\ ?)$ 

Figure 2- Lieux de destination des exportations jordaniennes

A/ Les exportations : quatre circuits peuvent être distingués,

<u>circuit I</u>: exportations bord-champ effectuées soit directement par certains producteurs ayant déjà des contacts avec l'étranger, soit par des importateurs-exportateurs turcs qui viennent charger avec leurs propres camions sur l'exploitation. Les produits sont bruts de cueille ou peu normalisés et concernent surtout des légumes (tomates et poivrons) destinés à l'Europe de l'est et à la Russie (les tonnages sont de l'ordre de 4.000 à 5.000 tonnes environ et ne concernent que les mois de février, mars et avril).

circuit II: produits achetés durant les mois d'hiver (janvier, février, mars) sur le marché d'Al Arda par des exportateurs jordaniens (au nombre de 10 à 20) qui revendent à leur tour, via des agents à la commission, sur les marchés du Liban (Beyrouth par exemple), de Syrie (Damas) et des pays du golfe (Abu Dhabi, Dubaï...). Il s'agit surtout de légumes (tomates, poivrons, courgettes, pommes de terre...), peu ou pas normalisés, vendus à travers la diaspora palestinienne sur tout le Moyen-orient (on notera que pendant les mois de janvier à mars, la Jordanie est en position de quasi-monopole). Les quantités exportées tournent autour de 70.000 à 100.000 tonnes.

circuit III : produits qui ne passent par les marchés de gros et destinés exclusivement à l'exportation : 1/ ce niveau comprend d'abord des légumes tels que mini-concombres, gombos, haricots verts, piments..., envoyés par avion à partir d'Amman sur les principales places de consommation en Europe de l'Ouest (Londres, Paris, Bruxelles, Stockholm...). Vendus CAF, ils sont confiés à des importateurs spécialisés qui, à leur tour, revendent à des grossistes positionnés sur une clientèle ethnique. Ce circuit qui représente peut être 4.000 t est en déclin (il était de 16.000 tonnes il y a 10 ans !). Les exportations en Europe de l'ouest sont le fait de deux types d'entreprises :

- \* celles qui livrent en priorité les super-marchés: Modern Valley Farms qui approvisionne par exemple Marc & Spencer en Angleterre (pois mangetout, haricots verts, raisins de table, 4<sup>ème</sup> gamme...) et Abou Ghanam Farms qui exporte des fraises sur l'Angleterre (40 t/an);
- \* celles qui livrent les marchés ethniques : Haddadin (Petra farms), Jorico (S. Masri), Salamé et Awad. 2/ mais ce niveau comprend aussi des exportations de fruits (30.000 t environ), parfaitement normalisées et palettisées, destinées aux clientèles à hauts revenus des pays du golfe, du Liban et de Syrie. Ces exportations sont réalisées par des sociétés (Fresh Fruits Company par exemple) qui disposent d'équipements modernes proches de ceux des standards européens.

<u>circuit IV</u>: produits (surtout des légumes peu ou pas conditionnés) issus du marché d'Amman ou livrés directement sur les plates-formes de chargement des exportateurs (au nombre de 40 environ), envoyés sur les pays du golfe par camions et commercialisés via des commissionnaires sur les marchés de gros des EAU, de Syrie, du Koweït, Qatar...Les quantités sont élevées (de l'ordre de 250.000 à 300.000 tonnes). On note aussi que les circuits II et III utilisent des modes de fonctionnement identiques (passage par des marchés de gros et ventes à la commission).

L'ensemble de ces exportations représente au moins 400.000 tonnes dont une majorité de légumes (au moins 350.000 t ) et un faible tonnage de fruits (de 35.000 à 50.000 t) mais à haute valeur ajoutée (pêches et nectarines expédiées vers les pays du Golfe ; raisins de table et fraises précoces dirigées vers le Golfe et l'Europe).

B/ Les importations : deux catégories apparaissent.

<u>des importations de complément et de proximité</u> : ce sont des agrumes, des pommes, des raisins de table (20.000 t) mais aussi de grosses quantités d'oignons, de carottes, de pommes de terre (45.000 t dont 20.000 t de pommes de terre venant de la Bekaa toute proche) en provenance de Palestine, du Liban, de Syrie, d'Egypte...;

des importations provenant du grand large : on note l'apparition d'importations de pommes, agrumes, bananes.. (autour de 4.000 t) en provenance des Etats-Unis, de Nouvelle Zélande, de France, des Philippines, d'Amérique Centrale (y compris des pommes venant de Chine). Quant aux importations de légumes (très limitées), il s'agit aussi d'oignons chinois (4.000 t).

Le total des importations est peu élevé (65.000 à 70.000 tonnes) mais tend à augmenter, ceci malgré les droits de douane et les taxes imposés à l'entrée (cas des pommes et des bananes en particulier).

A travers ces chiffres, deux constats peuvent être effectués :

\* un constat méthodologique : pour comprendre ce qui se passe, il faut prolonger l'analyse de la filière jordanienne en direction des opérateurs commerciaux situés au Liban, en Syrie et surtout dans les pays du Golfe. Ainsi, il semble que nombre d'exportateurs présents sur Amman (autour de 40) se font livrer les produits directement sur leurs plates-formes de chargement proches du marché de gros sans qu'il y ait passage par ce marché, chargent les produits et les expédient sur les marchés du Golfe où ils sont vendus par des agents à la commission proches de leur famille (ces exportateurs sont plus des

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Il s'agit du groupe Hashlamon, présent au Moyen-Orient, dont nous avons tenté une représentation en annexe N°3.

transporteurs que des commerçants qui recherchent la clientèle). Il importe alors de savoir qui sont les acheteurs sur ces marchés ?

\* les conséquences du phénomène de mondialisation : en effet, à partir du moment où l'offre est supérieure à la demande (et c'est l'une des caractéristiques principales des marchés mondiaux des fruits et légumes), c'est la demande qui dicte la tendance pour l'ensemble de la filière. Pour être plus précis, c'est l'offre qui doit s'adapter et non la demande. Or, nous savons que les pays du Golfe (et en particulier le Koweït, les EAU..., zones bénéficiant d'un régime douanier libéral et de ports attractifs) sont au cœur du processus de mondialisation. C'est donc sur ces zones qu'il faut privilégier l'observation des opérateurs puisqu'on y trouve les entreprises avec leurs état-majors (le groupe Hashlamon est localisé à Dubaï). C'est là aussi que se situe la clientèle solvable (en particulier dans les EAU). Toute étude concernant les fruits et légumes dans les pays arabes doit désormais tenir compte de cette donnée.

#### 4.2.2. Zoom sur le marché d'Amman (700.000 tonnes environ) :

La plupart des producteurs transportent leurs marchandises dans de petits camions ouverts à l'aide de conditionnements en polystyrène (d'une capacité de 5 à 10 kg pour 47 X 27 X 10 cm). A leur arrivée, les produits subissent une rapide inspection de l'agent à la commission ou de ses employés et sont mis en ventes (les ventes ont lieu de 4h à 17h). Le système pratiqué est (comme pour le Liban) celui de la commission : le responsable de la vente (le mandataire appelé ici « agent à la commission ») vend le produit pour le compte du producteur (le mandant), prélève une commission (5%) et rémunère ensuite le producteur. Pour certains produits (pastèques par exemple), le système de ventes fait appel aux enchères montantes<sup>10</sup>. En outre, l'agent à la commission prélève des taxes pour le compte de la municipalité. Ces taxes, prélevées sur les ventes, sont de 4% (dont 2% payés par le producteur et 2% payés par l'acheteur). Le volume traité par les agents à la commission (au nombre de 85) semble très inégal (15 d'entre eux gèreraient 90% des ventes). Ainsi, le plus gros agent à la commission (Mahmoud Abu Jaber), avec l'aide de 40 à 50 vendeurs, vend tous les jours les marchandises de 300 à 350 producteurs. Les acheteurs sont, soit des exportateurs (pour 70%), soit de petits épiciers ou représentants de la RHD (pour les 30 % restants). Cependant, nous avons déjà dit que les exportateurs (quand ils le peuvent) court-circuitent les marchés de gros en se faisant livrer sur les PF de chargement. Dans ces conditions, l'activité du marché central serait en baisse depuis plusieurs années : de 150 en 1998, le nombre d'agents à la commission est passé à 90 en 2002 et à 85 en 2004. Seule, la moitié des locaux du marché est utilisée (celui-ci comporte 220 stands)<sup>11</sup>.

S'agit-il d'une diminution réelle ou de la volonté de certains opérateurs (les agents à la commission) visant à contrôler le marché ? Qui est l'acteur important au sein de ce processus, l'agent à la commission ou l'exportateur ?

Nos investigations (très incomplètes) sembleraient montrer que l'acteur important est bien l'agent à la commission. En effet, celui-ci vend tous les types de produits (et cela toute l'année) pour le compte de nombreux apporteurs qui, de leur côté, fonctionnent généralement avec un seul agent. Par ailleurs, les producteurs sont ses obligés puisque 70 à 75% d'entre eux lui demandent une avance. Enfin, l'agent à la commission semble disposer d'informations par le biais des acheteurs ou de ses employés (présents sur le marché d'Al Arda par exemple) qui lui donnent un avantage stratégique. Dans ces conditions, le producteur de base n'a ni la connaissance des circuits, ni les informations (prix, qualités requises...) qui pourraient lui permettre de s'adapter.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Pour cela, le producteur loue les services d'un animateur qui, du sommet du camion, vend la cargaison au plus offrant (ce service est rémunéré 2 à 3 % sur la vente du produit).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> En outre, ce marché comporte 53 unités de mûrissage (pour la banane) et des stands pour importateurs, fournisseurs d'intrants et activités diverses (notamment bancaires).

## 5. Eléments de conclusion et recommandations :

## 5.1. Au terme de ce bref parcours, plusieurs critiques peuvent être avancées :

#### 5.1.1. L'absence de normalisation et de palettisation (avec quelques exceptions) :

en effet, seule, la normalisation permet de construire des prix dits de « deuxième mise en marché » lesquels prix vont par la suite rendre possible la régulation des filières (voir encadré ci-dessous). Ce n'est qu'à partir du moment où ces prix sont mis en place que les opérateurs (vendeurs ou acheteurs) vont pouvoir effectuer avec un minimum de risques les opérations commerciales. En l'absence de tels prix, les opérateurs préfèrent ne pas acheter du tout ou acheter à un prix tellement bas (pour diminuer le risque) que le vendeur est presque assuré de perdre. Le processus est accentué par la pratique des ventes à la commission. A l'origine favorable au producteur puisque le grossiste est obligé de défendre le prix, le système bute sur la variabilité des prix et sur la très grande difficulté d'effectuer des contrôles. En effet, en l'absence d'un standard (les produits sont bruts de cueille), un même produit peut être vendu à des prix différents selon les quantités, le client et l'horaire de la journée. Par ailleurs, les ventes ayant lieu toute la journée, il est impossible pour le producteur d'être présent durant le temps de la transaction. En fait, il n'y a pas un prix de marché mais une succession de prix qui représentent à un moment donné un rapport de force pour une quantité limitée de produits. Il semble enfin que les ventes à la caisse et non au poids accentuent les risques de fraude.

#### Prix de première et de deuxième mise en marché :

1/ première mise en marché: opération qui consiste pour un producteur à vendre des produits "brut de cueille" à un acheteur quelconque. Cette opération qui avait lieu en Europe sur les marchés physiques n'a plus cours aujourd'hui. Les prix qui en étaient issus n'avaient qu'une valeur très locale et ne correspondaient pas à la réalité du marché;

2/ deuxième mise en marché: opération qui désigne la vente d'un produit parfaitement classé entre, d'une part, le stade de l'expédition (producteurs-expéditeurs, coopératives, négociants privés) et, d'autre part, le stade de gros (grossistes ou centrales d'achats). Ce prix de deuxième mise en marché est stratégique car il permet aux offreurs mais aussi aux acheteurs de faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace. Si de tels prix n'existent pas, les grands acheteurs (pour diminuer le risque) préfèrent acheter ailleurs.

#### 5.1.2. Le fonctionnement défectueux des marchés de gros :

Dans tous les pays du monde, les Pouvoirs Publics (soit directement, soit via les municipalités) sont intervenus lourdement pour organiser la concurrence et faire circuler l'information. Ces mesures concernent la normalisation, la qualité des produits, les règles d'hygiène et de salubrité publique, les garanties financières offertes aux producteurs, l'absence de barrières à l'entrée (on essaie d'éviter la collusion entre vendeurs ou entre acheteurs), l'organisation des ventes (par exemple l'instauration de périmètres de protection pour empêcher les grossistes de profiter du marché sans en payer le prix) et la transparence (cela se traduit généralement par la publication de mercuriales de prix et de quantités). Rien de tel n'a été observé sur les marchés de gros de Jordanie. Bien au contraire, tout se passe comme si l'absence de concurrence était légalisée :

- \* les producteurs n'ont pas le droit de vendre aux détaillants et doivent passer par les marchés de gros,
- \* les agents à la commission semblent contrôler le marché d'Amman à la fois par leur poids et la maîtrise de l'information (certains sont présents en saison sur Al arda),
- \* il n'y a pas non plus de systèmes d'informations en matière de prix et quantités (on ne sait pas ce qui se passe sur les marchés du Golfe, ni sur les marchés de Beyrouth),

\* mais, grâce au téléphone portable, les producteurs et les exportateurs sont au courant des prix pratiqués sur les marchés destinataires 12.

Dans un tel schéma (longtemps pratiqué d'ailleurs par les expéditeurs européens), il suffit d'acheter à vil prix des produits « brut de cueille », de procéder à un tri sommaire et de revendre les produits sur les marchés du Golfe (aux prix de deuxième mise en marché) pour faire une marge confortable. Mais ces comportements ne sont possibles que si le marché est fermé. Aujourd'hui, avec le processus de mondialisation, les produits jordaniens sont mis en concurrence (pour les légumes) avec les produits égyptiens, libanais, syriens...et (pour les fruits) avec les pays du grand large (les Etats-Unis, la Chine, l'Europe, l'Afrique du Sud...). Le risque (déjà constaté) est double, d'une part, la perte de parts de marché à l'exportation et, d'autre part, l'arrivée de produits concurrents sur le territoire Jordanien.

#### 5.1.3. L'irruption des grandes enseignes de la distribution et ses conséquences :

Pour l'instant, la part occupée par cette grande distribution est modeste. On y trouve les super-marchés à la jordanienne (de 100 à 400 m2), au nombre de 200, et les chaînes de super-marchés à l'occidentale (de 1.000 à 3.000 m2), au nombre de 8 (Safeway, C-Town, Plazastore...). Cette grande distribution se met en place depuis 10-20 ans et on annonce l'arrivée prochaine de Carrefour. Par ailleurs, la construction de centres commerciaux se poursuit (notamment City Hall). Pour l'instant, en matière de produits locaux, Safeway (par exemple) continue d'acheter sur le marché d'Amman via 2 agents à la commission (qui sont mis en concurrence) tout en contrôlant les produits (calibre, couleur, présentation générale...). Mais on parle déjà de cahiers de charges et de la possibilité d'acheter directement auprès des producteurs. Si ces grandes chaînes ne trouvent pas demain les produits dont elles ont besoin, elles iront s'adresser ailleurs, c'est à dire à l'importation (on rappelle que celles-ci augmentent).

#### 5.1.4. Le problème des exportations de fruits et légumes en direction de l'Union européenne :

A priori, les accords signés avec l'UE sont très favorables (un parallèle peut être fait avec l'accord d'association signé entre l'UE et le Liban) puisque les droits de douane ont été supprimés (Cf. tableau 13). Cependant, en y regardant de plus près, plusieurs faits méritent d'être soulignés :

- l'UE est un marché très "bagarré" sur lequel s'affrontent les metteurs en marché du bassin méditerranéen (Maroc, Israël, Tunisie...) et du monde entier ;
- si la Jordanie, aux termes de l'accord d'association de 1997 (entré en vigueur le 1<sup>ier</sup> mai 2002) est dispensée de droits de douane ad valorem, ce pays continue d'être assujetti (comme les autres pays méditerranéens) aux droits spécifiques, sous forme de droits additionnels en fonction du prix d'entrée aux frontières de l'UE (Règlement CE N° 1832/2002)<sup>13</sup>;
- pour pénétrer les marchés de l'UE, les entreprises exportatrices devront, outre à l'exigence de traçabilité (obligatoire à partir du 1/01/2005)<sup>14</sup>, répondre aux réglementations de l'UE (les calibres), respecter les TMR (Teneurs Maximales Résiduelles), mettre en place des procédures permettant de satisfaire aux cahiers de charge des marques privées des distributeurs en matière d'agriculture intégrée (Eurep-Gap<sup>15</sup>, BRC<sup>16</sup>, IFS<sup>17</sup>, HACCP<sup>18</sup>...), le tout associé à une logistique pointue que la Jordanie, engoncée entre Israël, le Liban, la Syrie, ne possède pas ;

<sup>13</sup> On pourra trouver dans l'annexe 2 du Règlement CE N° 1832/2002 pour les fruits et légumes et notamment pour la tomate (p. 710-712) la liste des prix d'entrée par périodes de temps ainsi que le taux du droit conventionnel (en %) correspondant (www.europa.eu.int/eur-lex).

<sup>14</sup> En matière de traçabilité, la FCD recommande à ses fournisseurs de fruits et légumes un numéro de lot, le marquage SSCC des palettes et l'enregistrement des liens entre le numéro de lot et les SSCC (n° de série qui permet d'identifier chaque palette de façon unitaire) (Cf. Les recommandations de la FCD, Logistique Magazine, N° 192, novembre 2004, p. 75)

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Il existe cependant des mercuriales journalières sur les marchés de gros publiées par le service marketing du Ministère Jordanien de l'Agriculture. Par ailleurs, le JEPAV envoie régulièrement des cotations à ses membres. Il serait intéressant de préciser ce type d'informations!

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Cahiers de charges mis en place par les principaux distributeurs du nord de l'Europe visant à définir de bonnes pratiques agricoles ("good agricultural practices") en matière de production de fruits et légumes (<a href="www.eurep.org">www.eurep.org</a>).

- nous rappelons enfin qu'à la suite de l'élargissement de l'UE vers les PECO (passage de 15 à 25 membres au 1<sup>ier</sup> mai 2004), toute une série de petits marchés (Pologne, Hongrie, Slovénie...) qui constituaient autant de clients pour la Jordanie vont se voir appliquer les règles de l'UE.

Certes, il existera toujours des marchés de niche (fraises, produits ethniques, haricots verts, asperges, tomates durant les mois d'hiver...) mais il s'agit dans tous les cas de marchés réservés à un très petit nombre d'entreprises (ainsi, une seule firme est certifiée Eurep-Gap en Jordanie et cela seulement depuis 2003). Il ne faut pas oublier non plus les pays d'Europe centrale (Russie, Ukraine, Roumanie...) plus proches et moins exigeants au niveau qualitatif.

## 5.2. Est-il possible d'effectuer des recommandations ?

Les constats précédents, imbriqués les uns par rapport aux autres, mettent finalement plus l'accent sur des problèmes commerciaux et organisationnels que techniques. Cela ne veut pas dire que la résolution des problèmes techniques devient inutile (leur résolution est nécessaire mais pas suffisante!) mais cela pourrait vouloir dire que le développement économique est lié avant tout à des facteurs socio-politiques et institutionnels. Désormais, le problème central est celui de la mondialisation qui entraîne une concurrence aiguë entre les pays fournisseurs. Il appartient à ces derniers, soit de s'adapter, soit accepter de voir leur appareil de production se rétracter plus ou moins progressivement. La Jordanie n'échappe pas au phénomène. S'adapter ne signifie pas uniquement s'intéresser aux coûts mais aussi répondre aux exigences des acheteurs finaux qui veulent de plus en plus du service, des prix stables, de la qualité, de la logistique ....et qui sont prêts à payer, et pour cela, mettre en place un processus de modernisation de l'appareil de commercialisation.

Les principaux points d'intervention pourraient alors être les suivants :

- la priorité doit être mise sur la normalisation des produits de façon à déboucher sur des prix de deuxième mise en marché (il s'agit ici d'un acte d'Etat et non d'initiatives de particuliers)<sup>19</sup>;
- nécessité aussi de revoir la réglementation au niveau du fonctionnement des marchés de gros et d'instaurer un minimum de transparence (en particulier faire remonter l'information jusqu'au niveau des producteurs pour que le processus d'adaptation ait lieu!);
- s'intéresser à l'évolution des marchés finaux en termes qualitatif (segmentation, qualité des produits, évolution de la concurrence, conditionnements plus ou moins adaptés..) et quantitatifs (prix et quantités par catégories...) ;
- poursuivre, bien sûr, la formation des producteurs sur les plans technique et organisationnel,
- favoriser le regroupement de producteurs en vue de mettre en marché les produits par le biais de coopératives ou d'organisations se rapprochant des OP (organisations de producteurs) de l'UE ;
- et surtout expliquer aux producteurs, aux responsables professionnels et aux politiques à l'aide d'exemples concrets ce qui est en train de se passer, l'objectif essentiel étant de lancer le processus d'adaptation de telle sorte que le producteur de base soit concerné. Dans ce schéma, le rôle des Pouvoirs publics est déterminant. Est-ce que le pouvoir jordanien est prêt à assumer ce rôle ?

Ces éléments de conclusion doivent être critiqués et discutés. Mais, si l'on admet qu'ils puissent contenir une part de réalité, ceci suggère que la problématique centrale sur laquelle bute l'agriculture

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Normes techniques mises en place par les mêmes distributeurs, membres du BRC ("British Retail Consortium"), dans le but de fournir un guide aux entreprises fournissant des produits alimentaires à marques de distributeurs. Contrairement à Eurep-Gap, ces normes concernent le stade du conditionnement et de l'emballage (<a href="www.brc.org.uk">www.brc.org.uk</a>).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Comme le BRC, l'IFS (("International Food Standard") est une certification exigée par la distribution allemande (et française) en matière d'emballage et de conditionnement.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> HACCP ou "Hazard Analysis Critical Control Point" : approche permettant d'identifier, de localiser, d'évaluer et de maîtriser les risques potentiels de détérioration de la salubrité des denrées dans les filières agroalimentaires (Sources : CRITT Infos N° 28, mars 1993).

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Nous rappelons que le libéralisme n'est pas le chacun pour soi mais l'intervention des Pouvoirs Publics pour faire respecter les règles du jeu (la concurrence en l'occurrence).

jordanienne se situe désormais au niveau des instruments de mise en marché et de la commercialisation. Or, l'Ambassade de France a développé jusqu'ici dans ce pays et dans le Proche Orient une coopération visant surtout à améliorer la gestion de l'eau. Mais elle a aussi débuté depuis deux ans, un nouveau programme orienté vers les techniques permettant d'améliorer la qualité des produits à l'exportation, développer de nouveaux produits et repérer de nouveaux importateurs européens. Notre point de vue est que cette réorientation, tout en tenant compte des problèmes d'eau, doit être accentuée et élargie en direction de la commercialisation des produits et de la résolution de ses contraintes.

## **Bibliographie**

Allaya Mahmoud.- *MED AGRI*: Yearbook of agricultural and food economies in the Meditrranean and Arab countries. CIHEAM, Montpellier, 2004, 415 p.

Blanchon Dorothée.- Le développement des filières export Fraise, Haricot et Gombo de la Jordanie vers l'Europe, analyse comparée. Mémoire de fin d'étude sous la direction de R. Courcier, INA Paris-Grignon et MREA, septembre 2002, 73 p.

Cabinet Gressard.- Seminar on development of fruit and vegetable production for export in Jordan, MREA, French Embassy in Jordan, september 2002, 32 p.

Courcier Rémy et De Casanova Alice.- *Quelles perspectives pour l'agriculture jordanienne*? dans : Du Maghreb au proche orient, les défis de l'agriculture. L'harmattan, ISBN : 2-7475-3042-6, p.215-261.

Food and Agricultural organization.- *National farm data handbook-Jordan*. E/ESCWA/AGR/1993/2, 151 p.

Guillaud Julien.- Bilan des essais de Production de pois mangetout dans la vallée du Jourdain, saison 2002-2003. Eau & Irrigation, MREA, Ambassade de France en Jordanie, 2003, 10 p.

La Rosa Alexandre.- Diversification and development of exportations of Jordanian fruit and vegetables to Europe. Cabinet Gressard et MREA, French Embassy in Jordan, 2002, 26 p.

Magnani Rich, Assad Ruby, El-Habbab Samir.- Assessment of Jordanian Marketing System for Fresh Fruits and Vegetables. Jordanian Ministry of Agriculture, February 2004, 38 p.

Ouedraogo Isamel and Hyson Rose Mary.- Agricultural Policy analysis projet, phase 11: The contribution of agribusiness to national income and employment in Jordan. Abt Associates inc, USAID, Amman, 1993, 49 p.

Minefi-Dree.- La distribution en Jordanie (fiche de synthèse). Ambassade de France en Jordanie, Mission économique, mars 2004, 3 p.

Minefi-Dree.- *L'agriculture jordanienne*. Ambassade de France en Jordanie, Missions économiques, mars 2004, 6 p.

Minefi-Dree.- Les relations économiques entre les Etats-Unis et la Jordanie. Missions économiques, actualisation au 20 février 2004, 6 p.

Montigaud Jean-Claude, Sabra Rabih., Chahine Hala, Henri Philippe.- Les filières fruits et légumes frais au Liban: structures, fonctionnement et perspectives. INRA/MOISA, Série Etudes, N° 04-2004, 61 p.

Reiffers Jean-louis et Radwan Samir.- L'impact de la libéralisation agricole dans le contexte du partenariat euro-mediterranéen. Rapport FEMISE, novembre 2003, 55 p.

Tesssier Ducros Marine et Vallin Benjamin.- Analyse diagnostic de l'agriculture du nord de la vallée du Jourdain rive jordanienne. 2001, septembre 2001, 79 p.

#### Revues:

Agri Economics.- *Vers l'intégration de l'Euro-Méditerranée*. Numéro spécial sur Fruits et Légumes, septembre 2004, N° 27, p. 16-35.

L'Echo des MIN.- Jordanie, entre potentiel et opportunités. Juillet/août 2004, N° 203, p. 86-87.

#### Site Internet:

Department of Statistics (DOS).- *The Hashemite Kingdom of Jordan (DOS)*. Department of Statistics, 2002 and 2003: http://www.dos.gov.jo

## **ANNEXES**

#### Annexe n° 1- Contraintes et atouts de quelques sous-filières fruits et légumes<sup>20</sup>

#### A/ Les FRUITS

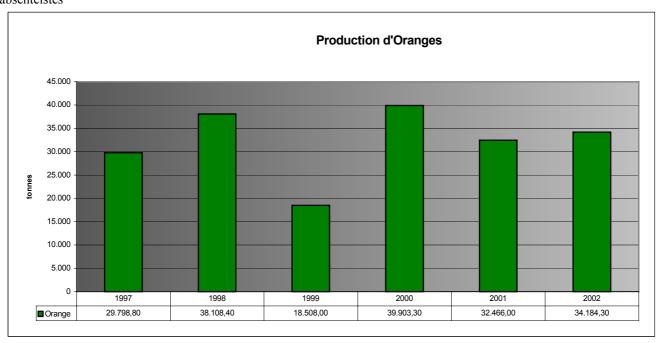
#### 1/ Les oranges:

Surface : 22.358 du<sup>21</sup>

Nombre total d'arbres : 732.365 Production en 2002 : 34.184 tonnes

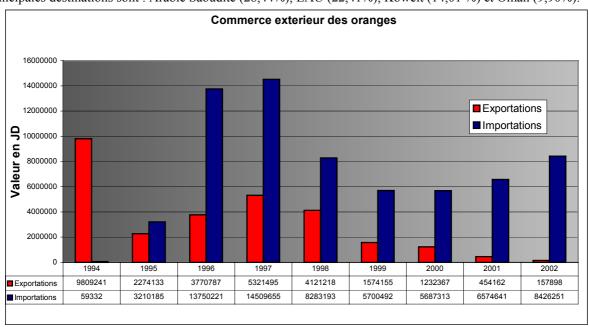
Localisation : Vallée du Jourdain, production concentrée au Nord de celle-ci

Exploitation de petites tailles (30 du) avec quelques exploitations de plus grande taille appartenant à des propriétaires absentéistes



**Importations**: après un pic durant les années 96, 97 et une chute durant les années 1998-2000, on observe aujourd'hui une légère reprise des importations d'oranges. Celles-ci ont pour origine la Syrie (61,21%,), la Palestine (21,07%) et le Liban (11,09%).

**Exportations**: elles ont reculé ces dernières années en passant d'une valeur de 9.809.241 JD en 1994 à 157.898 en 2002. Les principales destinations sont : Arabie Saoudite (28,44%), EAU (22,41%), Koweït (14,01 %) et Oman (9,90%).



<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Les données de surface et de production ont pour source le ministère de l'Agriculture, les données concernant les exportations et importations proviennent du Department of Statistics.

 $^{21}$  10 dunums = 1 hectare.

\_

#### Atouts

➤ État sanitaire<sup>22</sup> satisfaisant de la production, conditions climatiques de la vallée du Jourdain favorables à la production d'agrumes.

#### **Contraintes**

- La baisse des prix pousse certains producteurs à remplacer les agrumes par des légumes.
- La production est souvent traditionnelle, avec de petites exploitations, employant peu de main d'œuvre salariée. Les vergers sont vieillissants et aucune taille n'est pratiquée. Le seul critère qualitatif est le calibre moyen des fruits.
- Concurrence de plus en plus forte des agrumes importés de Syrie.
- Contraintes pédologiques (salinisation des sols, pH élevé) et agronomiques (Phytophthora, nécessité de choix variétaux).
- Restrictions en eau pendant la période estivale qui ne permettent pas de couvrir les besoins des plantes.

37

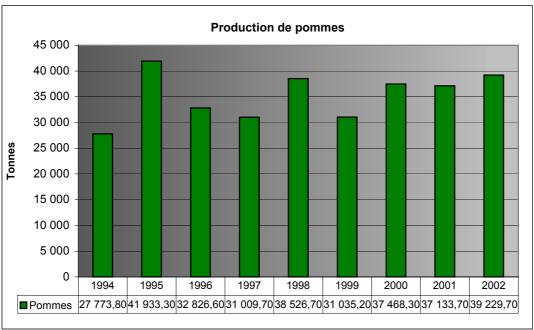
<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Assessment of the Citrus orchard, Rapport de mission en Jordanie, ODARC-MREA, 1999.

#### 2/ Les pommes :

Surface: 39.680 du

Nombre total d'arbres : 2.762.062 Production en 2002 : 39.229 tonnes

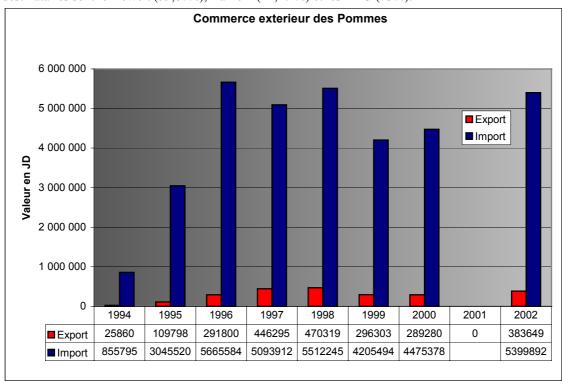
Production moyenne (2000, 2001, 2002): 37.943 tonnes



**Importations**: elles sont passées d'une valeur de 855.795 JD en 1994 à 5.399.892 JD en 2002 avec un pic en 1996 à 5.665.584 JD. Les pommes représentent 34 % des importations de fruits. Elles proviennent de Syrie (43,14 %), du Liban (35,02%), des Etats-Unis (6,91%) et du Chili (6,14 %).

**Exportations** : elles sont minimes et n'ont connu qu'une faible évolution. Elles sont passées d'une valeur de 25.860 JD en 1994 à 383.649 JD en 2002.

Les pays destinataires sont le Koweït (59,87%), Bahreïn (14,47 %) et les EAU (13%).



La production de pommes: elle est située en altitude dans le sud de la Jordanie sur les plateaux de la région de Shaubak (températures moins élevées). Cette production, très localisée géographiquement, est le fait de gros producteurs qui ont foré des puits très profonds. Les vergers font quelques centaines d'hectares. La production s'est développée d'abord dans les années 80, puis a connu une seconde phase d'accroissement dans la seconde moitié des années 80. Elle est particulièrement protégée (30% de taxes + 250 JD/tonne de droits de douanes). L'entrée de la Jordanie dans l'OMC aura des effets sur ces droits de douane. La Jordanie a négocié la possibilité de continuer à protéger cette production afin de rentabiliser les investissements effectués dans cette activité. En revanche dans le cadre du GAFTA, la protections sur cette production est abaissée et devrait être nulle en 2005, ce qui facilitera l'entrée des pommes syriennes et libanaises.

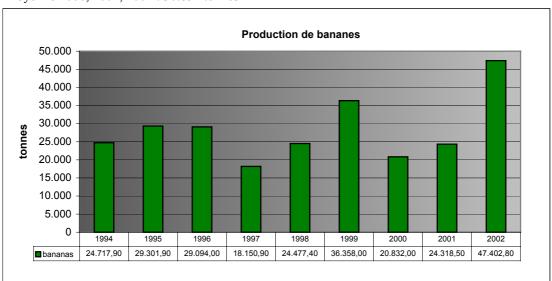
Les coûts de production sont assez élevés et la production est limitée par la disponibilité en eau. En effet, cette production se base sur une surexploitation des eaux souterraines et le niveau de certains puits baisse dramatiquement d'année en année. Les producteurs font donc le choix de variétés précoces pour limiter leur consommation ou se diversifient vers des variétés plus économes en eau (abricot, amandes). Cependant, ces cultures de substitution subissent elles-aussi la concurrence des produits syriens ou libanais.

#### 3/ Les bananes :

Surface: 22.802 du

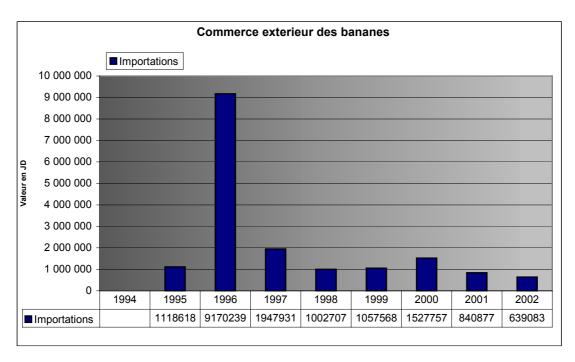
Nombre total d'arbres : 2.426.712 Production en 2002 : 47.402 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 30.851 tonnes



**Importations**: elles représentent 4% des importations de fruits. Après un pic en 1996 d'une valeur de 9.170.239 JD, cellesci ont nettement diminué (639.083 JD en 2002).

Les pays d'origine de ces importations sont l'Equateur 40,42%, les Philippines 33,18%, la Colombie 16,58%, le Guatemala 4,53%. **Exportations**: inexistantes.



Cette production, située dans la vallée du Jourdain, est souvent décriée. En effet, elle nécessite une grande quantité d'eau. Par ailleurs, les coûts de production (engrais, système d'irrigation) sont élevés et ne permettent pas à la banane d'être compétitive face à la banane dollar. Sous la pression des producteurs, des barrières tarifaires permettent cependant de maintenir des prix de vente élevés. Cette production est l'une des plus menacées par l'entrée de la Jordanie dans l'OMC. Les droits de douanes ont d'ores et déjà été réduits mais restent encore élevés. A l'horizon 2010-2012, ceux-ci devraient baisser même si le calendrier n'est pas fixé.

Les bananes sont récoltées mûres et les grossistes viennent les chercher directement en production pour les envoyer à Amman. Il existe quelques mûrisseries à Amman, mais, en général, les bananes locales ne sont pas stockées.

#### 4/ les abricots :

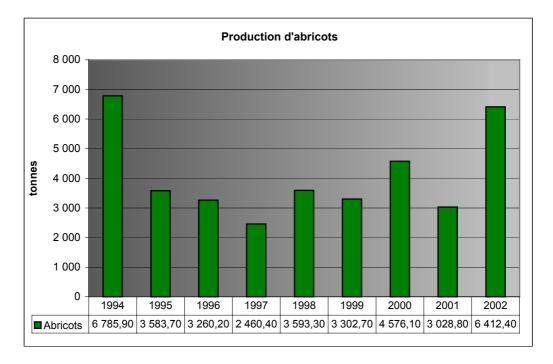
Production en 2002 : 6.412 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 4 672 tonnes

Surface: 7.842 du

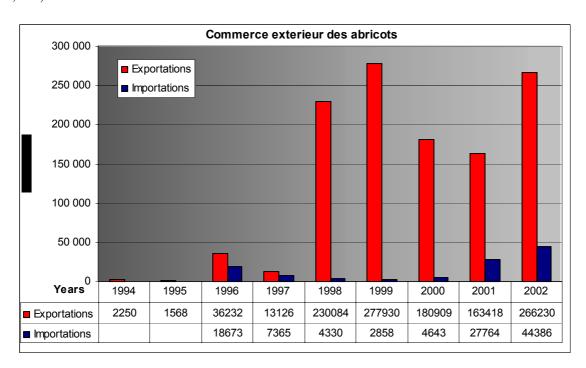
Nombre total d'arbres : 340.066

Localisation : Mafraq, et plusieurs dizaines d'hectares dans le désert du Wadi Rum



**Importations**: elles sont faibles mais en augmentation (de 18.673 JD en 1996 à 44.386 JD en 2002). Ces importations proviennent de Syrie pour 97,79 % et de Tunisie pour 2,21 %.

Exportations: elles passent d'une valeur de 2.250 JD en 1994 à 266.230 JD en 2002 avec un creux en 2001 à 163.418 JD. Elles représentent 7% des exportations de fruits. Les pays destinataires sont le Koweït (38,28 %), Bahreïn (30,36%) et les EAU (13,82%).



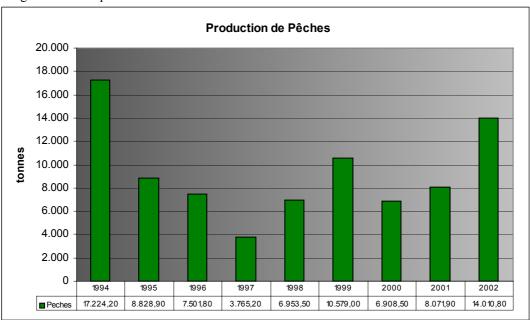
#### 5/ Les pêches:

Surface: 16.146 du

Nombre total d'arbres : 681 ;339 Production en 2002 : 14.010 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 9.663 Tonnes

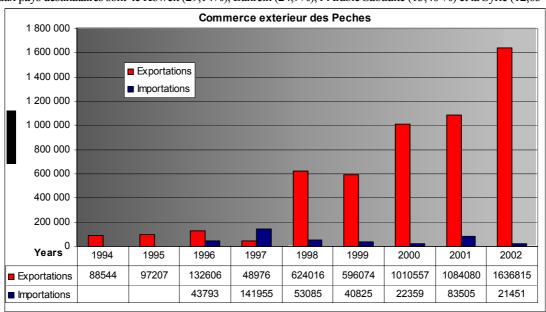
Localisation : région de Mafraq



**Importations**: elles diminuent (43.793 JD en 1996 et 21.451JD en 2002). Les pays d'origine sont la Grèce (39,63%), l'Afrique du sud (37,03%) et la Turquie (11,94%) ...

**Exportations**: elles ont connu une grand essor entre 1994 et 2002, passant de 88.544 JD à 1.636.815 JD. Elles représentent 46 % des exportations totales de fruits de la Jordanie.

Les principaux pays destinataires sont le Koweit (29,14%), Bahrein (24,9%), l'Arabie Saoudite (13,46 %) et la Syrie (12,63 %).



On distingue deux périodes de production, une précoce (mai-juin) et une tardive (septembre, octobre). Le verger est principalement localisé dans les zones désertiques de l'est jordanien. Les producteurs se sont installés dans cette région car la terre et l'eau coûtent moins chers. Comme pour la plupart des productions de fruits à noyaux, cette arboriculture s'est développée à la fin des années 80-90 avec l'aide de capitaux provenant de migrants ayant fait fortune dans les pays du Golfe (revenus pétroliers). Les exploitations sont importantes et modernes (plants importés, pratique de la taille, irrigation) mais sont tributaires de la politique de l'eau mise en œuvre par les Pouvoirs Publics (contrôle des volumes d'eau prélevés). Cependant, malgré ces mesures restrictives (contrôle des puits prévu par le décret de 2002), les résultats économiques semblent toujours positifs<sup>23</sup>.

-

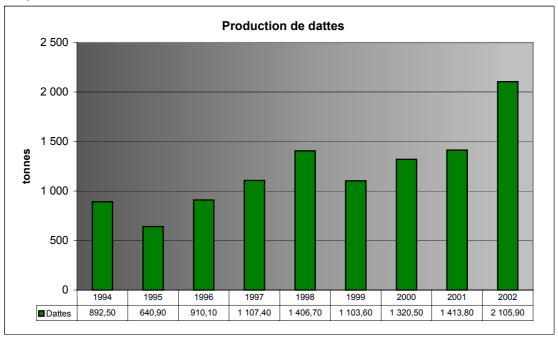
<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Venot JP, Farming system in the Jordan River basin, MREA, 2003.

#### 6/ Les dattes :

Surface: 3.456 du

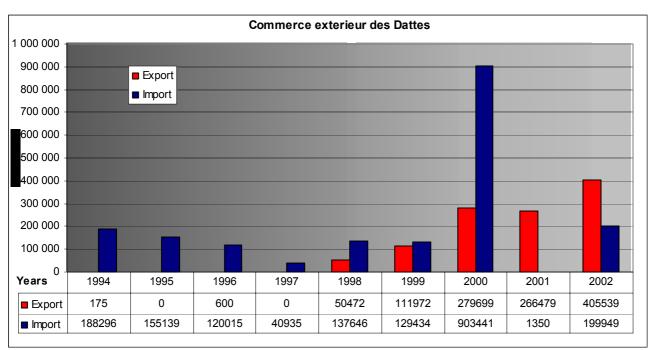
Nombre total d'arbres : 63.181 Production 2002 : 2.105 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 1.613 tonnes



**Importations :** elles représentent 1% des importations totales de fruits (pic en 2000 avec une valeur de 903.441 JD). Les principaux pays d'origine sont l'Egypte (48,6 %) et l'Irak (51,4%).

**Exportations:** elles ont réellement débuté en 1998 (valeur de 50.472 JD) pour atteindre aujourd'hui 405.539 JD. Elles représentent 11% des exportations de fruits et sont surtout destinées au Koweït (19,57%), aux EAU (15,39%), à la Palestine (12,56 %), au Liban (10,73%), à la France (10,55%) et à Bahreïn (9,69%).



Cette production est localisée dans le Sud de la Vallée du Jourdain et dans le Wadi Araba. En effet, le palmier dattier est une culture qui supporte des sols et des eaux salins ainsi que des températures élevées. Celle-ci est en plein développement en Jordanie. Plusieurs types de dattes sont produites : dattes fraîches, dattes madjouls.

La production est triée puis emballée dans des conditionnements individuels (en carton) avant d'être commercialisée. Actuellement, 47 % de la production est exportée (les exportations vers l'Europe sont en augmentation et portent surtout sur des dattes fraîches).

#### **B/Les LÉGUMES**

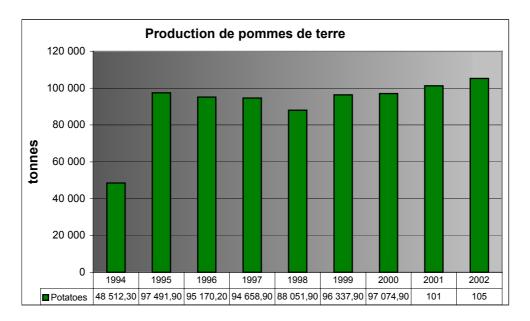
#### 1/ Les pommes de terre :

Localisation : Vallée du Jourdain (hiver), Up-lands (été), désert (printemps)

Surface: 35021 du

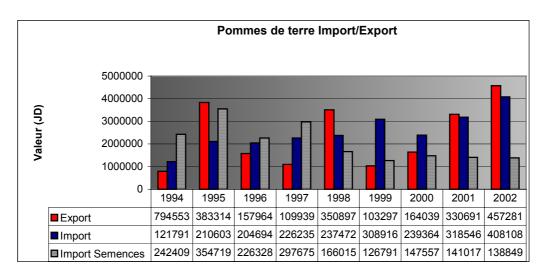
Production en 2002 : 105.334 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 101.251 tonnes



**Importations**: elles augmentent (valeur de 2.424.096 JD en 1994 à 4.081.085 JD en 2002). Elles représentent en 2002 48% des importations de légumes en Jordanie<sup>24</sup>. Les pays d'origine sont principalement le Liban (92,01 %) et la Palestine (3,60%).

**Exportations:** on constate de grandes variations entre 1994 et 2002 (4.572.813 JD en 2002 contre 794.553 JD en 1994). Les exportations de pommes de terre représentent en 2002 59% des exportations de légumes<sup>25</sup>. Ces exportations sont surtout orientées vers les pays arabes : Syrie (31,03%), EAU (25,05%), Koweït (22,36%) et Bahreïn (8,95%).



<sup>25</sup> Ce pourcentage a été calculé par rapport à la somme des exportations, en valeur, des légumes suivants : haricots, concombres, aubergines, piments, okra, pommes de terre, tomates, courgettes.

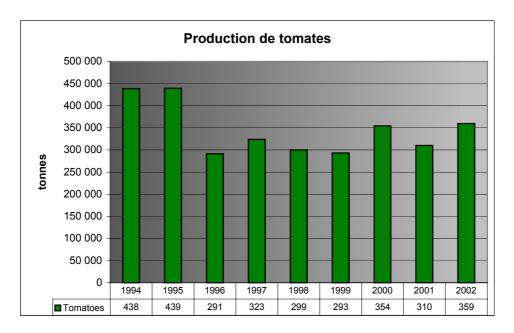
<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Ce pourcentage a été calculé par rapport à la somme des importations, en valeur, des légumes suivants : choux, carottes, concombres, légumineuses, oignions, pommes de terres.

#### 2/ Les tomates :

Surface: 76.561 du

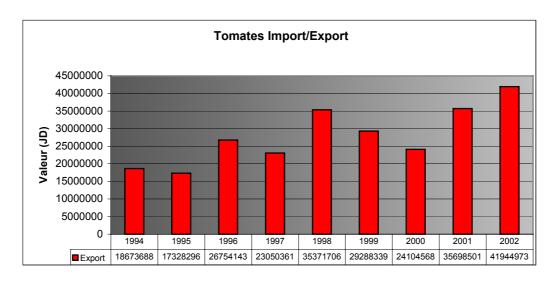
Production 2002: 359.832 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002 : 341 439 tonnes



Importations: inexistantes.

**Exportations**: elles représentaient (en tonnage) 59% des exportations de légumes jordaniens en 2002<sup>2</sup>. La valeur des exportations est croissante (18.673.688 JD en 1994 et 41 944.973 JD en 2002). Les pays destinataires sont les pays arabes : EAU (32,94 %), Koweït (19,51 %), Bahreïn (10,96 %), Qatar (10,37 %), Syrie (8,49 %), Oman (7,26 %)....



Localisation de la production :

Novembre/décembre : sud de la mer Morte, sud de la vallée

Février à juin : vallée du JourdainMai a Octobre : Highlands (Amman)

La tomate est une des productions importantes de l'agriculture jordanienne. Grâce à la complémentarité régionale et à l'utilisation de serres, la production est continue tout au long de l'année. Cette production alimente à la fois le marché local et l'exportation : 59% de la production est exportée et les exportations de tomates

contribuent à 47% du total de la valeur des exportations de légumes. Le régime commercial est ciblé : en hiver, les exportations se font préférentiellement vers le Liban et la Syrie qui produisent pas ou peu, tandis qu'au

printemps et en été, la production est exportée dans les pays du Golfe. Les périodes printanière et estivale sont les plus difficiles car les tomates syriennes et, plus tard turques, concurrencent les tomates jordaniennes (coûts de production plus faibles, meilleure qualité et conditionnement mieux adapté).

Grâce à cette production continue tout au long de l'année, aucune tomate n'est importée.

Il existe dans la vallée du Jourdain une usine de transformation mais cette entreprise publique, créée pour résoudre les problèmes de surproduction, n'est pas capable d'absorber les volumes produits et n'a pas beaucoup d'effets sur le marché de frais.

#### Atouts:

- Investissements importants réalisés dans les années 80 pour la production (serres) qui ont permis de prendre une avance technique dans la région.
- > Tri réalisé pour l'exportation vers la Turquie par les exportateurs.

#### Inconvénients:

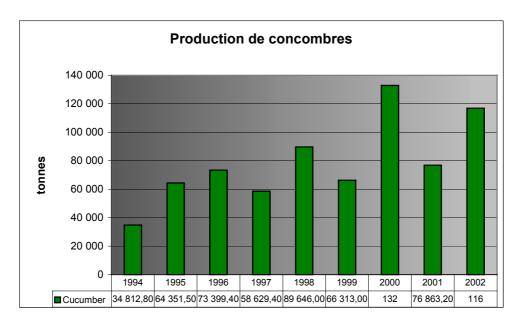
- > Effritement des prix, réduction des débouchés.
- > Vente par boite et non par unité de poids.
- Variation importante des cours.
- > Aucune segmentation du marché.
- ➤ Pas de normalisation pour le marché local et normalisation faible pour le marché du Golfe (boites en polystyrène).

#### 3/ Les concombres :

Surface: 10.415 du

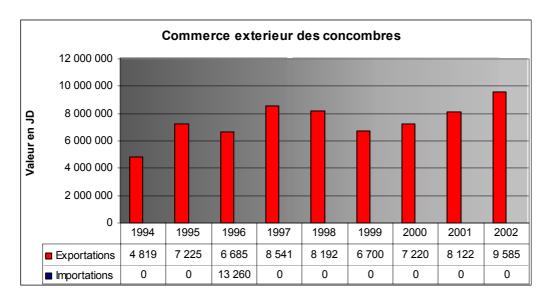
Production en 2002 : 116.891 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 108.890 tonnes



**Importations**: quasiment inexistantes (13.260 JD en 1996).

**Exportations**: elles représentent en 2002 13 % des exports de légumes jordaniens<sup>2</sup>. La valeur des exportations a doublé en huit ans, passant de 4.819.768 JD en 1994 à 9.585.316 en 2002. Les principaux pays destinataires sont les pays arabes: Syrie (24,11%), EAU (22,33%), Liban (15,43%), Koweït (13,62%), Bahreïn (10,16%).



#### **Localisation**:

> Octobre à juin : Vallée du Jourdain

Mai à novembre : Highlands (région d'Amman)

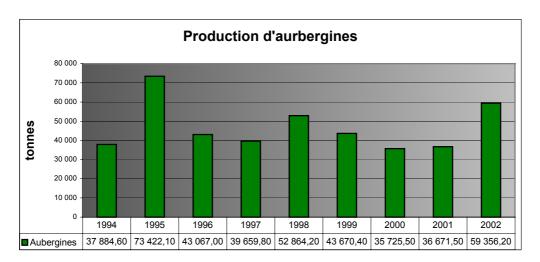
Il s'agit de la seconde production horticole de la Jordanie. L'analyse faite pour les tomates est valable dans une certaine mesure pour les concombres.

#### 4/ Les aubergines :

Surface: 19.662 du

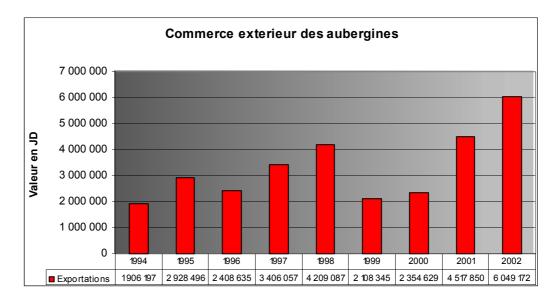
Production en 2002 : 59.356 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 43.917 tonnes



**Importations**: inexistantes.

**Exportations**: elles représentent en valeur pour l'année 2002 8% des exportations de légumes jordaniens. Les exportations ont triplé en 8 ans passant de 1.906.197 JD en 1994 à 6.049.172 JD en 2002. Les pays destinataires sont principalement les pays arabes: Syrie (60,01 %), Liban (16,69 %), Koweït (10,0 5%), Bahreïn (4,42 %).

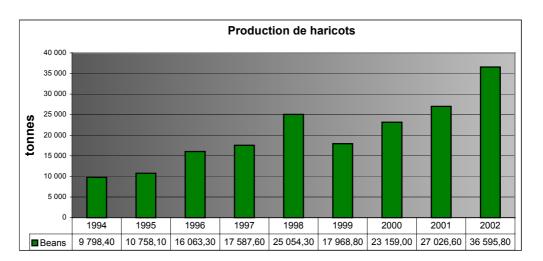


#### 5/ Les légumineuses (haricots) :

Surface: 19.467 du

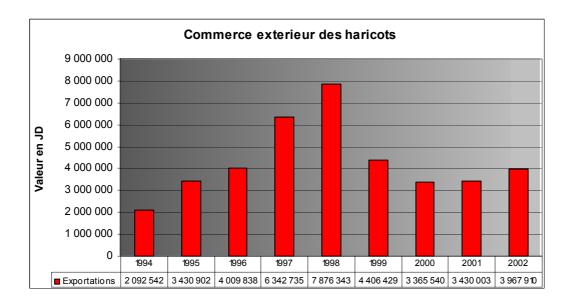
Production en 2002 : 36.595 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 28.927 tonnes



Importations: inexistantes.

**Exportations**: elles représentent en valeur pour l'année 2002 6% des exportations de légumes jordaniens. La valeur des exportations à doublé en huit ans passant de 2.092.542 JD en 1994 à 3.967.10 JD en 2002 avec un pic à 7.876.343 JD en 1998. Les pays destinataires sont les pays arabes: Liban 34,64%, Syrie 13,80%, EAU 13,44%, Bahreïn 11,05%, Qatar 8,89%.

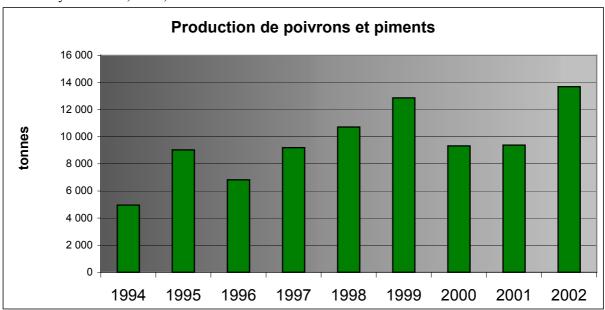


#### 6/ Les poivrons et piments :

Surface: 3.882 du

Production en 2002 : 13.687 tonnes

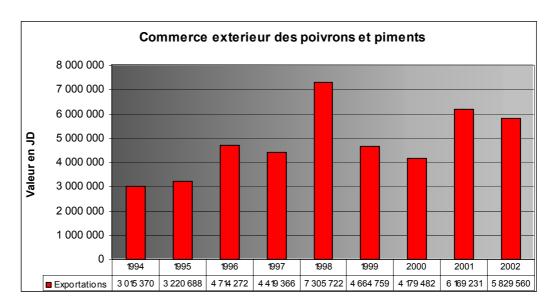
Production moyenne 2000, 2001, 2002: 10.797 tonnes



Importations: inexistantes.

**Exportations**: elles représentent en valeur pour l'année 2002 8% des exportations de légumes jordaniens. La valeur de ces exportations a doublé en 8 ans passant de 3.015.370 JD en 1994 à 5.829.560 JD en 2002 avec un pic en 1998 (7.305.722 JD).

Les pays destinataires sont principalement les pays arabes : EAU 27,27%, Koweït 23,38%,Bahreïn 11,22%, Qatar 11,71%, Liban 9,14%.



#### **Localisation:**

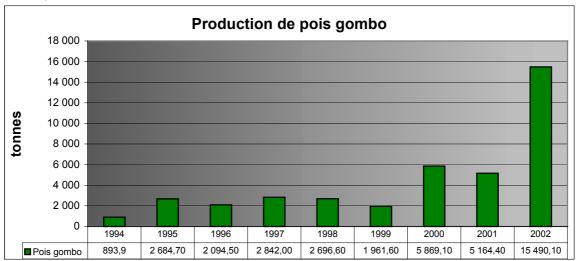
tout comme les tomates et les concombres, les poivrons sont produits sous serres en hiver dans la vallée du Jourdain et dans la région d'Amman en été. Par ailleurs, on trouve une production de piments dans la vallée (sud) pendant toute l'année.

#### 7/ Les okras (Pois gombo):

Surface: 8.169 du

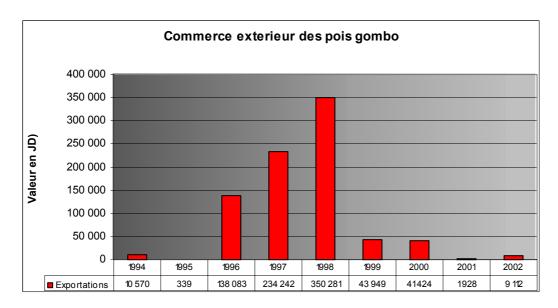
Production en 2002 : 15.490 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 8.841 tonnes



**Importations**: inexistantes.

**Exportations**: elles représentent en valeur pour l'année 2002 moins de 1% des exportations de légumes jordaniens<sup>2</sup>. Après une importante évolution dans les années 96, 97, 98 (350.281 JD), la valeur des exportations est retombée en 2002 à 9112 JD. Les exportations sont en majorité orientées vers l'Europe (62,25 % pour le Royaume Uni) et vers les pays (22,79% pour les EAU).



#### Localisation : Vallée du Jourdain du printemps à l'automne, Mafraq en été.

Cette production s'est largement développée dans les années 90. Une part importante est exportée vers l'Europe à destination des marchés ethniques (Africains en France et Indiens en Grande-Bretagne). Mais ces exportations sont en recul à cause du développement de cette production dans des zones où les coûts de production sont inférieurs (Soudan, Yémen) ou ayant des coûts d'approche plus faibles (Chypre).

Atouts:

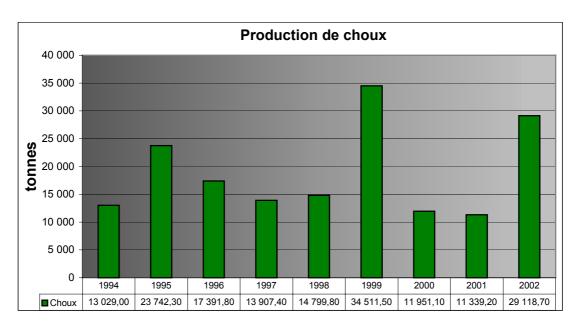
climat favorable à une longue production

#### 8/ Les choux:

Surface: 10.329 du

Production 2002: 29.118 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 17.469 tonnes



**Importations**: elles représentent en valeur pour l'année 2002 moins de 1% des importations de légumes jordaniens. On note une très forte régression (47.365 JD en 1994 à 11.450 JD en 1997 puis 0 JD à partir de 1998).

**Exportations**: inexistantes.

#### 9/ les carottes:

Surface: 2.925 du

Production en 2002 : 8.000 tonnes

**Importations** : elles représentent en valeur pour l'année 2002 5% des importations de légumes jordaniens. Elles ont été multipliées par 4,5 en huit ans passant d'une valeur de 92.560 JD en 1994 à 426.705 JD en 2002.

Les importations proviennent de : Turquie 76,94%, Syrie 18,42%.

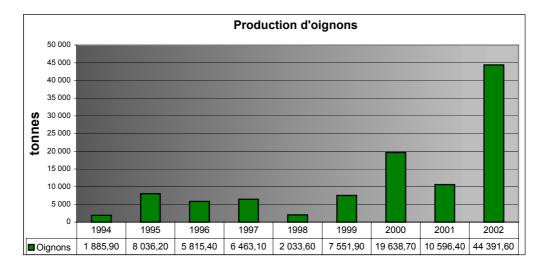
**Exportations**:

#### 10/ Les Oignons:

Surface: 23.367 du

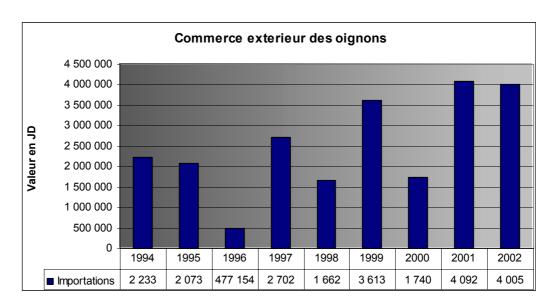
Production 2002: 44.391 tonnes

Production moyenne 2000, 2001, 2002: 24.875 tonnes



**Importations**: elles représentent en valeur pour l'année 2002 47% des importations de légumes jordaniens<sup>1</sup>. Ces importations ont quasiment doublé entre 1994 (2.233.989 JD) et 2002 (4.045.650 JD). Les provenances sont : la Chine (36%), la Turquie (28,92%), le Liban (15,90%).

**Exportations:** inexistantes.



Annexe n° 2- Le calendrier agricole arabe présenté par les pays membres de la grande zone de commerce libre arabe et convenu en 2002.

	Produit et tarif	Code du système	Jordanie	Tunisie	Arabie Saoudite	Syrie	Irak	Oman	Qatar	Koweït	Liban	Libye	Egypte	Maroc
	douanier	uniforme	Du : au	Du : au	Du : au	Du : au	Du : au	Du : au	Du : au	Du : au	Du : au	Du : au	Du : au	Du : au
1	Pomme de terre	070190	01/11 :31/12 01/02 :31/05	01/09 :15/11 01/02 :15/05	01/01 :30/05	01/04 :31/10		01/03 :31/05		01/02 :30/04	01/05 :01/10	01/05 :31/07 01/12 :30/03	01/12 :31/03	01/05 :31/10
2	Tomate	070200		15/10 :15/04	01/05 :31/08	01/03 :30/06	01/06 :01/12	15/12 :31/03	01/02 :30/04	01/01 :30/04	15/02 :15/06			
3	Oignon	070310 071220	01/05 :31/09	15/06 :15/10	01/06 :31/10	01/04 :31/05 01/09 :30/10			01/05 :31/07	01/04 :31/05	15/08 :01/11	01/04 :30/10		
4	Ail	070320	01/05 :30/08	01/06 :31/10						01/03 :31/05		01/04 :30/10		01/05 :30/11
5	Aubergine	070330							01/12 :31/03	01/11 :31/01				
6	Chou / Chou fleur	070410						15/11 :15/02		01/12 :28/02				
7	Carotte	070610			01/02 :31/05			01/01 :31/03						
8	Concombre	071140			01/05 :31/08			01/11 :15/04		01/05 :30/06	01/04 :30/05			
9	Haricot	070820												
10	Artichaut	070910		01/01 :31/03										
11	Piment	070960		15/01 :15/04					01/12 :30/04					
12	Courgette et Courge	070990			01/06 :31/07				01/12 :30/04	01/04 :30/04 01/09 :31/10				
13	Gombo	070990			01/07 :31/08				01/06 :31/07 01/10 :30/11					
14	Banane	080300	01/11 :31/01					01/08 :30/11						
15	Datte	080410					01/08 :01/01	01/11 :28/02	01/07 :31/08			01/08 :30/02		01/09 :28/02
16	Orange	080510	01/12 :31/03			01/10 :31/03	01/10 :01/04				01/11 :30/04	01/11 :31/03	01/11 :31/05	
17	Mandarine	080520									15/10 :31/01		01/12 :31/03	
18	Clémentine	080520				01/09 :31/01								
19	Citron	080530	01/11 :31/03			01/09 :29/02		01/06 :31/08						
20	Raisin	080610	01/08 :30/09	01/08 :31/10			01/06 :01/12				01/09 :31/12		01/06 :30/09	01/06 :30/09
21	Pastèque	080711		01/04 :31/05	01/05 :31/08	01/05 :31/07		15/04 :31/05 15/11 :31/12			01/06 :31/08		01/06 :31/08	
22	Melon	080719			01/05 :31/08			15/11 :15/12 15/05 :15/07					01/05 :31/08	
23	Pomme	080810	01/09 :31/12								01/10 :01/03		01/05 :31/08	01/06 :30/11
24	Poire	0800820											15/07 :15/09	
25	Abricot	080910		01/06 :31/06									01/05 :31/07	
26	Pêche	80930	01/08 :30/09	01/08 :30/09										
27	Prune	080940												
28	Grenade	081090					01/07/01/01							
	Total de	mois	35	35	34	35	29	34	35	23	34	33	35	34

Source : Ministère de l'agriculture

#### Annexe n° 3- Fiche de présentation du groupe Hashlamon (siège social à Dubaï)

#### Introduction:

- Fresh Fruits Company est un groupe fondé, il y a 40 ans, par le père de Mr Hashlamon. Celui-ci était agent à la commission au Koweït (importation de fruits et légumes du Liban et bananes de Somalie). Partage des taches :
  - \* production (Mr Abel Al Hashlamon), Shaubak Agricultural Company (Amman, Jordanie),
  - \* marketing (Nadjib Hashlamon),
  - \* stockage (+ location de chambres froides) et conditionnement (l'oncle, Madjib Hashlamon),
  - \* ensemble du groupe et activités d'import-export sous la responsabilité du père de Mr Hashlamon et de son associé Mr. Alayan (siège social à Dubaï).

#### - Principales activités :

Production et commercialisation de fruits et légumes en Jordanie, Egypte, Iran et import-export au Koweït, EAU (Dubaï, Abu Dhabi...),

Import-export avec Amérique Latine, Afrique du Sud, Nouvelle Zélande, UE, Etats-Unis...

Location de « reefers » auprès d'une société de Hambourg (Océanic).

Quantités de bananes commercialisées : 200.000 cartons de 13 kg tous les quinze jours.

- Implantations en Jordanie (Fresh Fruits Company et Shaubak Agr. Co.):

Création de vergers de pommiers (essentiellement Royal Gala) dans le sud de la Jordanie en 1985 : il s'agit de 350 ha de vergers à 1.350 m d'altitude avec des puits de 200 à 300 m de profondeur. L'altitude confère à ces produits une grande qualité gustative mais problème du au manque d'eau.

A l'heure actuelle, 20 ha de vergers ont été arrachés pour mettre en place des cultures alternatives plus économes en eau (pistaches, cerises, abricots.... fraises, laitues).

Autres contraintes : risques de gel (les températures peuvent descendre en hiver jusqu'à – 10 °C).

Principaux éléments de la stratégie commerciale :

- \* la vallée du Jourdain : la production se situe entre janvier et mai,
- \* pour les highlands : la production va de mars à juin.

En matière d'exportation vers l'UE, on se positionne sur les périodes où la production en Europe est restreinte (d'octobre à janvier).

#### - Implantation en Iran:

Production de pommes (150 ha) dans les montagnes (nord du pays),

Production de kiwis près de la mer Caspienne (100 ha),

Pommes et kiwis sont exportés à Dubaï d'où l'on ramène des bananes (importation de 20.000 boites/jour).

#### - Implantation en Egypte :

Commercialisation et exportation de riz,

Production et commercialisation de fraises et négoce d'agrumes.

- Activités d'import-export à partir de Dubaï : les principaux produits concernés sont,

Bananes (marque Chiquita),

Pommes de l'état de Washington (Etats-Unis),

Agrumes d'Afrique du Sud (Capespan),

Kiwis de Nouvelle Zélande,

Pommes de France (Blue Whale),...

Note : les importations de bananes passent par les ports de Lattaquié et Tartous (Syrie).

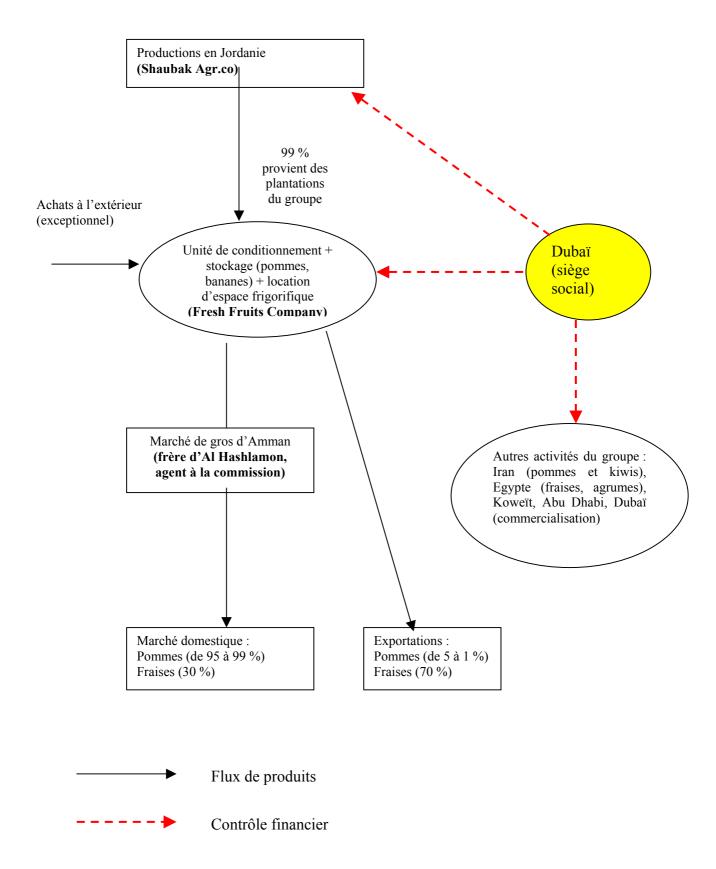
#### - Politique de qualité :

Qualité extra pour Dubaï, 1ère catégorie pour le Koweït et 2ième catégorie pour la Jordanie.

Mise en place à l'heure actuelle d'Eurep-Gap.

#### Schéma (très simplifié) du groupe Hashlamon

(source : groupe Hashlamon)



### Table des matières

Avant propos	3
Résumés	5
1. Introduction	7
2. Les chiffres clefs :	8
2.1. Poids de la production agricole :	8
2.2. Les principales productions :	
2.2.1. Aperçu sur l'agriculture jordanienne :	9
2.2.2. Les principales productions de fruits et légumes :	. 10
2.3. Le commerce extérieur de la Jordanie :	
2.3.1. Le commerce extérieur tous produits confondus :	
2.3.2. Bilan du commerce extérieur fruits :	. 13
2.3.3. Bilan du commerce extérieur légumes :	. 15
3. L'environnement international :	
3.1. La Jordanie et l'organisation mondiale du commerce :	20
3.2. Protocole d'accord entre la Jordanie et l'Union Européenne : :	20
3.3. GAFTA-Jordanie :	
3.4. Accords bilatéraux :	
3.4.1. Accord bilatéral entre la Jordanie et le Liban :	
3.4.2. Accord bilatéral entre la Jordanie et l'Egypte :	
3.4.3. Accord bilatéral entre la Jordanie et la Syrie :	
3.4.4. Accord bilatéral entre la Jordanie et Bahreïn :	. 23
3.4.5. Accord bilatéral entre la Jordanie et Israël :	
3.5. Free Trade Agreement entre la Jordanie et les États-Unis :	
4. Aperçu sur le fonctionnement de la filière fruits et légumes en Jordanie :	
4.1. Brève description de la maquette : deux sous-systèmes peuvent être distingués	
4.1.1. Mise en évidence d'un sous-système capitaliste proche du sous-système industr	ʻiel
(sous-système IV):	. 24
4.1.2. Présence d'un sous-système traditionnel axé sur les marchés (sous-système III) :	
4.2. Des points particuliers à éclairer :	
4.2.1. Le commerce extérieur :	
4.2.2. Zoom sur le marché d'Amman (700.000 tonnes environ) :	. 29
5. Eléments de conclusion et recommandations :	
5.1. Au terme de ce bref parcours, plusieurs critiques peuvent être avancées :	
5.1.1. L'absence de normalisation et de palettisation (avec quelques exceptions) :	
5.1.2. Le fonctionnement défectueux des marchés de gros :	
5.1.3. L'irruption des grandes enseignes de la distribution et ses conséquences :	. 31
5.1.4. Le problème des exportations de fruits et légumes en direction de l'Union	
européenne :	31
Bibliographie	
Annexes	
Annexe n° 1- Contraintes et atouts de quelques sous-filières fruits et légumes	
Annexe n° 2- Le calendrier agricole arabe présenté par les pays membres de la grand	
zone de commerce libre arabe et convenu en 2002.	
Annexe n° 3- Fiche de présentation du groupe Hashlamon (siège social à Dubaï)	. 55

## Liste des publications

UMR MOISA (AGRO. M, CIHEAM, CIRAD, INRA, IRD)

Série Cahier de recherche

2004- 02	Desplobins G Appropriation des dispositifs de reconnaissance dans l'agriculture familiale du sud-bré-
	silien. Programme de recherche INRA-CIRAD 2002-2004 en partenariat avec l'UFSC - 200 p 30 € -
	A paraître

2002 - 01 Sirieix L., Fort F., Remaud H. - Les produits agroalimentaires régionaux. Approches théoriques et résultats d'études. Séminaire de recherche AGRO. Montpellier, 2002 - 47 p. - 25 €

#### Série Etudes

- 2005-07 Salançon A. Nouvelles technologies de l'information et de la communication et développement des entreprises agroalimentaires : le cas du Languedoc-Roussillon. Montpellier UMR MOISA, 2005 70 p. 50 €
- 2005-06 Montigaud JC, Guillaud J, Courcier R, Peyre A. Les filières fruits et légumes en Jordanie : aperçu sur structures, fonctionnement et perspectives. Montpellier UMR MOISA, 2005 60 p. 20 €
- 2004-05 Codron JM, Le Bocq A, Baritaux V. Les places de marché ouvertes en fruits et légumes : priorité à la fonction de facilitation des transactions. Montpellier UMR MOISA, 2004 92 p. 50 €
- Montigaud JC, Sabra R, Chahine H, Henri P. Les filières fruits et légumes frais au Liban : structures, fonctionnement et perspectives. Montpellier UMR MOISA, 2004 60 p. 25 €
- Fort F, Rastoin JL, Remaud H., Tozanli S. Mondialisation des échanges et création de valeur dans le système agroalimentaire du Languedoc-Roussillon. " MESAR ". Montpellier UMR MOISA, 2003 169 p. + annexes sur CD 100 €
- 2002-02 Montigaud JC, Rio P, Martinez R. L'OCM fruits et légumes dans le sud-est de la France : une tentative de bilan. Montpellier : UMR MOISA, 2002 72 p. 18 €
- 2001-01 D'Hauteville F, Laporte JP, Morrot G, Sirieix L. La consommation de vin en France. Comportement, attitudes et représentations. Résultats d'enquête ONIVINS INRA 2000 Evolutions 1980-2000 et projections 2010. Montpellier UMR MOISA, 2001 78 p. 50 €

Hors série

Miloszyk S, Achehaifi J, El Maslouhi Y, Rastoin JL. - Marchés, Filières et Systèmes Agroalimentaires en Europe. Montpellier : AGRO. M-IAM, 2002. - 213 p. - 35 €

UFR\* Sciences économiques, sociales et de gestion (AGRO. M, INRA Montpellier)

Série Etudes et Recherches

- E.R. 113 Chazoule C. L'exemple d'une reconquête du marché fruitier autour de la diffusion d'une nouvelle variété : le cas " Cripps Pink Pink Lady® ". Montpellier : INRA, 2000 70p. 16.77 €
- E.R. 112 Pouliquen A. Les structures et politiques agricoles d'Europe centrale sous fortes contraintes sociales et budgétaires : quelles transitions vers l'intégration européenne. Montpellier : INRA, 2000. 58p. 13,72 €
- E.R. 111 Bachev H, Labonne M. About the Organisation of Agrarian Innovations. Montpellier : INRA, 2000. 33 p. 9.91 €
- E.R. 110 Fintenu G, Labonne M, Popa C. (collab.) Radu C. (collab) Radu M. (collab) Distorsions et compétitivité dans l'agriculture roumaine : le cas des grandes cultures. Montpellier : INRA, 1999. 42 p + annexes (Edition bilingue : Française/ Roumaine). 22.87 €
- E.R. 109 Berriet-Solliec M. Institutions et territoires : vers un renouvellement des politiques publiques ? Les interventions des Départements et des Régions dans le secteur agricole. Montpellier : INRA, thèse, 1997. 495 p 45.73 € (épuisé, consultable en bibliothèque).

<sup>\*</sup> L'UFR est remplacée par les UMR (Unité Mixte de Recherche) LAMETA et MOISA qui incluent de nouveaux partenaires.

- E.R. 108 Dury S. Les comportements d'épargne des ménages ruraux. Spécification d'un modèle dynamique et estimation sur données d'enquêtes (Java-Indonésie). Montpellier : INRA, thèse, 1997. -177 p. + ann. 32.01 € (épuisé, consultable en bibliothèque).
- E.R. 107 **Dubois-Lambert A.** Les stratégies patrimoniales des travailleurs indépendants en vue de la retraite. Montpellier INRA, thèse, 1997. 351 p 36.59 € (épuisé, consultable en bibliothèque).
- E.R. 106 Rastoin JL, Loeillet D. Le marché mondial de la banane : OCM contre OMC. Montpellier : INRA, 1996. 65 p 18,29 €
- E.R. 105 Codron JM. Les stratégies d'approvisionnement de la grande distribution en produits frais : le cas des fruits de contre saison. Montpellier : INRA, 1996. 40 p. 12,20 €
- E.R. 104 **Duponcel M.** Accord d'association Hongrie U.E. : impact de l'ouverture du marché communautaire sur l'exportation agroalimentaire hongroise. Montpellier : INRA, 1996. 73 p. 22.87 €
- E.R. 103 Boulet D, Bartoli P. Fondements de l'économie des AOC et construction sociale de la qualité : l'exemple de la filière viti-vinicole. Montpellier : INRA, 1995. 128 p. 22.87 €
- E.R. 102 Montigaud JC. La logistique dans les filières agroalimentaires et ses conséquences sur la production agricole. Le cas de l'arc méditerranéen français. Montpellier : INRA, 1995. 78 p. 15.24 € (épuisé, consultable en bibliothèque).

#### Série Notes et documents

- N.D. 112 Farolfi S, Tidball M. Instruments économiques de politique environnementale et choix technique du pollueur. Le traitement des eaux résiduaires dans l'industrie de vinification. Montpellier : INRA, 1999. 37 p. 12.20 €
- N.D. 111 Aurier P. (éd.) Recherche en consommation alimentaire. Montpellier : INRA-Agro. Montpellier, 1999. 34 p. 18,29 €
- N.D. 110 Montigaud JC. Les plates-formes logistiques spécialisées fruits et légumes : le cas de Samazan. Montpellier : INRA, 1999. 40 p. 12,20 €
- N.D. 109 Rastoin JL. (éd.) Mondialisation et géostratégies agroalimentaires. Montpellier : INRA-Agro. M, 1998. 526 p. Actes du colloque AIEA2 SFEA, Montpellier, 1997/12/11-12. 76,22 €
- N.D. 108 Rastoin JL, Dimier-Vallet V, Jacquemin V, Joncour A. (éds) Système, marchés et filières agroalimentaires. Montpellier : INRA-Agro. Montpellier, 1998. 188 p. 28,97 € (épuisé, consultable en bibliothèque).
- N.D. 107 Codron JM, D'Hauteville F, Green R. (éds) Grande distribution alimentaire. Montpellier : INRA-Agro.M 1998. 2 vol. : 746 p.
   Vol. 1 : Intégration verticale et filières. Organisation, performance, innovation. Comportement des consommateurs
   Vol. 2 : Distribution moderne et réglementation. Relations avec l'amont.
   Actes du colloques SFER, Montpellier, 1997/05/22-23. 74.70 € (épuisé, consultable en bibliothèque).
- N.D. 106 D'Hauteville F. (éd.) Recherche en distribution alimentaire. Montpellier : INRA, 1997. 27 p. 16,77 €
- N.D. 105 **Houssard C.** Eléments sur les incitations pour une gestion durable des forêts. Montpellier : INRA, 1998. 81 p. 24,39 €

#### Hors série

Aurier P, Autran F, Couderc JP, Galas J, Rastoin JL. (éds) - Dynamique des entreprises agroalimentaires : regards croisés sur le Languedoc- Roussillon. - Montpellier : Agreste - Graal. M., 2000. - 223 p. - 19.82 €

Cousiné P, Boisseau P. - Tourisme et culture d'Oc : actes du colloque. - Montpellier : INRA, 1999. - 151 p. - 21,34 €

Byé P. - Domestiquer le végétal. Construction et appropriation des techniques. - Montpellier : INRA, 1998. - 207 p. - 19,06 €

Labonne M, Trendafilov R. - Transition et compétitivité en Bulgarie : le cas des fruits et légumes dans la vallée de la Struma. - Montpellier : INRA, 1997. - 142 p. - (Edition bilingue : Française/Bulgare). - 22,87 €

# BON DE COMMANDE PURCHASE ORDER

E-mail: sintes@ensam.inra.fr

Adresse de livraison / Send to :

Auteur <i>Author</i>	Titre <i>Title</i>	Prix unitaire Unit price	Quantite Copies	Total
JC Montigaud J Guillaud R Courcier A Peyre	Les filières fruits et légumes en Jordanie : aperçu sur structures, fonctionnement et Perspectives n°06-2005	25 €		

Date: Signature:

Paiement à la commande par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Mme l'Agent Comptable Secondaire. Delivery upon receipt of payement : cheque to Mme l'Agent Comptable Secondaire.



Ce travail a pour objet de repérer sur les filières fruits et légumes de Jordanie les principaux obstacles d'ordre technique et économique, les possibilités de changement ainsi que les enjeux correspondants. A cet effet, les auteurs présentent successivement les chiffres-clefs de la filière, les accords internationaux au sein desguels se situe les produits, une tentative de description du fonctionnement de la filière ainsi que des recommandations. Le constat central est une perte de compétitivité des fruits et légumes jordaniens à la fois sur les marchés d'exportation et domestiques. Les causes en sont multiples : pénurie et cherté de l'eau, concurrence des pays limitrophes (notamment à travers GAFTA), processus de mondialisation mis en route par des multinationales implantées dans les pays du golfe, présence de "nouveaux" consommateurs exigeants et d'un appareil de commercialisation archaïque (marchés de gros peu transparents, peu ou pas de normalisation, absence de prix-directeurs...). Dans ce contexte, développer un courant d'exportation sur l'UE ne peut concerner qu'une frange d'agriculteurs. A la suite de ce constat, les auteurs suggèrent un redéploiement de la coopération initiée par l'Ambassade de France en direction de la mise en marché des produits et d'une modernisation de l'appareil de commercialisation.

Mots clefs : mondialisation, filière, fruits et légumes, GAFTA, Jordanie, normalisation des produits, zones de libre échange

The objective of this work is to identify, within Jordan's fresh fruit and vegetable commodity systems, the main technical and economical constraints, the possibilities for change and the corresponding stakes. To do that, the authors present successively the key-figures of the commodity systems, the international agreements within which these products are exchanged, a descrption of how the systems operate and some recommandations. Jordanian products, we observe, are less and less competitive, both on domestic and foreign markets. The reasons are numerous: water shortages and high prices, competition from neighbouring countries (specially through GAFTA), process of globalisation fostered by foreign multinational companies, highly exacting "new consumers" and an archaic marketing system (non-competitive wholesale markets, poor standardisation and lack of reference prices). Within this context, developping exportations towards European Union could only concern a very small fringe of producers. Having drawn this conclusion, the authors suggest that the French Ambassy in Amman re-deploys its efforts to assist more in improving the marketing of products and a modernisation of its mechanisms.

Key words: globalisation, commodity systems, fruit and vegetables, GAFTA (Great Arab Free Trade Area), Jordan, standardisation of products, free exchange areas

ISSN:1629-5609

ISBN: 2-7380-1192-6 PRIX: 25 euros